

RÉVISION DU CODE PÉNAL

Le gouvernement passe à l'action

P3



OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT

Teboune ordonne l'activation du guichet unique d'ici fin septembre

P3

ALGÉRIE-ÉTATS-UNIS

**Washington veut renforcer la coopération
sécuritaire et économique**

P4

EXTENSION DES ACTIVITÉS DES MICRO-ENTREPRISES

**La Nesda lance un nouveau
programme de financement**

P4

ANP

Reddition d'un terroriste et arrestation de 7 éléments de soutien

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar et sept éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés dans différentes opérations menées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), durant la période allant du 2 au 8 septembre en cours, à travers le territoire national, a indiqué, hier un bilan opérationnel de l'ANP.

"Le terroriste dénommé "B.D." alias "Ali" s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar en 6e Région militaire, en sa possession deux (2) fusils semi automatiques de type Simonov, une quantité de munitions et d'autres effets, tandis que des détachements de l'ANP ont arrêté 7 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations", a précisé la même source. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, 35 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 3 quintaux et 29 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 210.986 comprimés psychotropes ont été saisis, et ce, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires", ajoute le communiqué.

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et Illizi, "des détachements de l'ANP ont arrêté 288 individus et saisi 29 véhicules, 268 groupes électrogènes, 136 marteaux piqueurs et des quantités de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite". De même, "15 autres individus ont été appréhendés et un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, 10 fusils de chasse, 39.570 litres de carburants et 19 tonnes de denrées alimentaires, destinées à la contrebande, ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes". Par ailleurs, les Gardes-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, "des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 330 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 658 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", a conclu le bilan opérationnel de l'ANP.

R.N

EDUCATION NATIONALE

Les permutations des enseignants lancées

Cette opération concerne les enseignants titularisés en situation d'activité et souhaitant être transférés par voie d'échange. Ceux-ci doivent déposer leur demande de participation à l'opération de transfert par voie d'échange, à l'intérieur ou à l'extérieur de la wilaya, durant la période allant du 9 septembre au 13 septembre à 16h00.

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé, hier dans un communiqué, le lancement de l'opération des permutations des enseignants, à l'intérieur de la wilaya et en dehors de leur administration d'origine (hors wilaya), exclusivement via le système d'information du secteur. L'opération se poursuivra jusqu'au 13 septembre courant. La même source a précisé que « dans le souci de rapprocher les enseignants de leurs lieux de résidence, dans l'intérêt aussi bien des élèves que des enseignants, le ministère de l'Éducation nationale annonce l'ouverture de l'opération de transfert des enseignants par voie de permutation à l'intérieur de la wilaya et en dehors de leur administration d'origine (hors wilaya), exclusivement via le système d'information du secteur de l'Éducation nationale : <https://ostad.education.dz> ».

Cette opération « concerne les enseignants titularisés en situation d'activité et souhaitant être transférés par voie d'échange ». Ceux-ci doivent déposer leur demande de participation à l'opération de transfert par voie d'échange, à l'intérieur ou à l'extérieur de la wilaya, durant la période allant du 9 septembre au 13 septembre à 16h00. Dans ce cadre, « les services des Directions de l'éducation procèdent à la vérification de l'exactitude des informations fournies par les enseignants et à leur confirmation du 9 septembre au 14 septembre à 16h00 ». Concernant les demandes de transfert à l'intérieur de la wilaya par voie d'échange, « les enseignants dont les demandes ont été confirmées choisissent un seul établissement d'enseignement dans lequel ils souhaitent être transférés, parmi les établissements dont l'un des enseignants a exprimé le souhait d'effectuer un transfert par voie d'échange et appartenant au même cycle d'enseignement et à la même



matière ». Cette opération se déroulera du 14 septembre au 17 septembre à 8h00, a indiqué le communiqué. S'agissant des demandes de transfert à l'extérieur de la wilaya par voie d'échange, « les enseignants dont les demandes ont été confirmées choisissent une seule Direction de l'éducation vers laquelle ils souhaitent être transférés, parmi les Directions de l'éducation dont l'un des enseignants a exprimé le souhait d'être transféré hors de son administration d'origine par voie d'échange, et appartenant au même cycle d'enseignement, au même grade et à la même matière ». Cette opération aura également lieu du 14 septembre au 17 septembre à 8h00.

La même source a indiqué que « les enseignants ayant participé à l'opération de transfert par voie d'échange seront informés des résultats de l'opération à partir du 17 septembre à 18h00 ». Les enseignants dont les demandes auront été acceptées prendront leurs fonctions dans leurs nouveaux établissements le 20 septembre courant.

Par ailleurs, le ministère de l'Éducation nationale a annoncé, mardi dans un communiqué, que les demandes de transfert des élèves d'un établissement d'éducation et d'enseignement à un autre, au titre de l'année scolaire 2026-2027, seront accessibles à partir de dimanche 13 septembre via l'espace dédié aux parents sur le système d'information du secteur. "Le parent ou le tuteur légal introduit la demande de transfert en ligne via son compte sur l'espace parents, accessible à partir du Portail national des services numérique (Dzair Digital Services), en utilisant la technique de l'authentification unique (SSO) via le lien <https://dzds.dz> ", a précisé le communiqué. Il est également possible de "soumettre la demande via le lien <https://awlyaa.education.dz> ", ajoute la même source. Le ministère a souligné que "tout transfert effectué en dehors du système d'information du secteur de l'Éducation nationale est considéré comme nul et non avenu".

Synthèse : A.C

LIGNE FERROVIAIRE TAMANRASSET/IN-GUEZZAM

L'étude préliminaire du projet présentée à Tamanrasset

L'étude préliminaire du tracé du projet de ligne ferroviaire reliant Tamanrasset à In-Guezzam a fait l'objet d'une séance de travail à Tamanrasset, sous la conduite du wali, Mohamed Boudraa, et en présence des directeurs des secteurs concernés et des cadres de la wilaya. Lors de la rencontre, les représentants de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) ont présenté un exposé sur le projet, en présence de la consultante technique et chef de département des études de l'Agence, Cherifa Taghemout, ainsi que des cadres de l'Agence et des représentants des services concernés.

La présentation a porté les différentes compo-

santes du projet et ses objectifs, ainsi que sur ses retombées sur le développement socioéconomique, à travers le renforcement du réseau de transport, l'amélioration des liaisons avec la région et la facilitation de la circulation des personnes et des marchandises. Au cours de la séance de travail, des propositions et des études relatives au tracé proposé pour le projet ont été présentées, et des aspects techniques liés à sa mise en œuvre ont été discutés, y compris les données à prendre en compte pour déterminer le tracé optimal.

Les représentants des secteurs et services concernés ont fait part de leurs observations concernant les propositions présentées, permettant d'enrichir l'étude préliminaire et de prendre en compte les différentes données de

terrain et sectorielles, avant de finaliser les différentes phases de l'étude. Le projet de ligne ferroviaire reliant Tamanrasset à In-Guezzam (plus de 400 km) revêt une grande importance pour le renforcement du réseau de transport dans la région et la consolidation des infrastructures, sans compter son rôle attendu dans l'accompagnement de la dynamique de développement et d'expansion de l'activité économique et la promotion des investissements. Le projet s'inscrit aussi dans le cadre des efforts de développement du réseau de transport et de connexion des régions du Sud aux différentes infrastructures et équipements, dans un objectif de renforcement de l'intégration économique et du développement durable.

R.N

BÉJAÏA

Lancement de l'indemnisation des éleveurs touchés par les incendies

Les autorités de la wilaya de Béjaïa ont entamé, hier, l'opération d'indemnisation des éleveurs touchés par les incendies de forêt qui ont récemment frappé plusieurs communes, à travers la distribution de têtes de bétail aux sinistrés. Cette opération intervient en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à accélérer l'indemnisation des personnes touchées par les incendies avant le 15 septembre courant. Elle s'inscrit égale-

ment dans le cadre des orientations du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, appelant à assurer une présence sur le terrain afin de poursuivre la prise en charge des sinistrés, de les accompagner et de compenser les pertes enregistrées. L'opération d'indemnisation, supervisée par le secrétaire général de la wilaya, chargé de la gestion des affaires de la wilaya, Saïd Yahiaoui, a débuté lors d'une visite effectuée aujourd'hui à la ferme «

Aïssani », dans la commune de Souk El-Tenine (est de la wilaya), où un premier lot de moutons a été distribué aux éleveurs touchés par les incendies. M. Yahiaoui a précisé, à ce propos, que d'autres lots de moutons, de bovins et de caprins devraient être réceptionnés à partir de cet après-midi. Il a également affirmé que l'opération d'indemnisation de l'ensemble des sinistrés sera achevée avant le 15 septembre courant, leur permettant ainsi de reprendre leur activité agricole et de re-

trouver leurs moyens de subsistance. Il a ajouté que l'opération d'indemnisation des victimes des incendies avait débuté la semaine dernière et avait porté sur l'indemnisation des habitations endommagées, ainsi que sur le mobilier et les appareils électroménagers. Il a également indiqué que les établissements scolaires ayant subi des dégâts lors des incendies « seront prêts à accueillir les élèves à la prochaine rentrée scolaire ».

R.N

RÉVISION DU CODE PÉNAL

Le gouvernement passe à l'action

Les dispositions proposées proposées lors de la réunion du gouvernement portent notamment sur l'instauration de la peine de mort à l'encontre des auteurs et instigateurs d'incendies volontaires, avec l'application effective de cette peine aux personnes reconnues coupables de ces crimes.

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé hier une réunion du Gouvernement consacrée à plusieurs dossiers d'importance, notamment l'amendement du Code pénal, l'indemnisation des victimes des récents incendies ayant touché plusieurs wilayas du pays et la mise en place d'un système numérisé et unifié destiné à assurer la régulation et l'approvisionnement du marché national. La réunion a débuté par l'examen d'un avant-projet de loi portant modification et complément de l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966 relative au Code pénal. Selon un communiqué des Services du Premier ministre, les dispositions proposées interviennent conformément aux orientations du président de la République formulées lors de la dernière réunion du Conseil des ministres. Elles portent notamment sur l'instauration de la peine de mort à l'encontre des auteurs et instigateurs d'incendies volontaires, avec l'application effective de cette peine aux personnes reconnues coupables de ces crimes. Le texte prévoit également des dispositions concernant les auteurs d'enlèvements d'enfants ainsi que les personnes leur infligeant des sévices.

INDEMNISATION DES SINISTRÉS : LES OPÉRATIONS SE POURSUIVENT

La réunion du Gouvernement a également été consacrée au suivi des opérations d'indemnisation des personnes touchées par les récents incendies. Le processus, lancé cette semaine conformément aux instructions présidentielles, se poursuit dans les wilayas concernées. Les membres du Gouvernement ont également examiné l'état d'avancement des opérations de réhabilitation des infrastructures, installations et réseaux endommagés par les incendies. Selon le bilan présenté, les réseaux vitaux affectés ont été totalement rétablis, notamment ceux de l'électricité, du gaz, de l'eau, de la téléphonie fixe et mobile ainsi



que de l'internet. Les routes endommagées ou temporairement fermées en raison des incendies ont également été rouvertes. La réhabilitation des autres équipements publics touchés, notamment les écoles primaires, devrait être achevée avant la fin de la semaine. Cette opération repose sur la mobilisation des moyens humains et matériels nécessaires, en coordination avec les walis, les autorités locales et les différents services et institutions concernés.

Par ailleurs, des commissions de recours ont été installées, à compter de mercredi, au niveau des communes et des daïras des wilayas sinistrées. Ces commissions sont chargées d'examiner les éventuels recours introduits concernant l'évaluation des indemnités accordées aux citoyens concernés. Le Gouvernement a réaffirmé sa mobilisation jusqu'à l'indemnisation de l'ensemble des personnes sinistrées, une opération qui doit

être achevée avant le 15 septembre 2026.

UN SYSTÈME NUMÉRIQUE POUR SUIVRE LE MARCHÉ EN TEMPS RÉEL

La réunion a enfin porté sur la transformation numérique, dans le cadre de la Stratégie nationale de transformation numérique 2025-2030.

Le Gouvernement a entendu une présentation consacrée à la mise en place d'un système numérisé et unifié pour la régulation et l'approvisionnement du marché national. Ce dispositif doit permettre de suivre en temps réel l'évolution des prix et la disponibilité des différents produits sur le marché. Il vise ainsi à faciliter une intervention rapide des autorités en cas de déséquilibre ou de dysfonctionnement, afin d'assurer une meilleure régulation du marché national et de contribuer à la stabilité de l'approvisionnement.

R.N

Opérations d'investissement

Teboune ordonne l'activation du guichet unique d'ici fin septembre

Le président de la République, Abdelmadjid Teboune, a présidé, hier, une réunion de travail consacrée au secteur de l'investissement et à l'activation du guichet unique. À cette occasion, il a donné des instructions strictes afin que celui-ci soit effectivement mis en service à la fin du mois de septembre en cours. Parallèlement, il a ordonné le lancement immédiat d'une opération exhaustive de recensement du foncier industriel à travers le pays. Selon la Présidence de la République, le président Teboune a ordonné, au cours de cette réunion, d'accélérer la numérisation de l'ensemble des opérations

liées à l'investissement, en coordination avec les secteurs concernés, notamment les services des impôts, des domaines et des douanes.

D'autre part, le président a approuvé une réorganisation des ports afin de les spécialiser. Dans ce cadre, le port de Mostaganem a été exclusivement affecté aux opérations d'importation effectuées par les établissements et entreprises publics.

Il convient de rappeler que cette réunion s'est tenue en présence du Premier ministre, du secrétaire général de la Présidence de la République, du ministre des Finances, du conseiller

du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, du ministre de l'Industrie, du ministre du Travail et des Affaires sociales, du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, de la ministre du Commerce intérieur, de la ministre, Haut-commissaire à la numérisation, du directeur général des Douanes, ainsi que du directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement.

R.N

ALGÉRIE-ÉTATS-UNIS

Washington veut renforcer la coopération sécuritaire, économique et énergétique

Le conseiller principal du président américain Donald Trump pour les affaires arabes et africaines, Massad Boulos, a fait état d'un entretien avec le président Abdelmadjid Teboune, mettant en avant la volonté de Washington de renforcer ses relations avec l'Algérie. À l'issue de cette rencontre, l'émis-saire américain a qualifié les discussions de « fructueuses » et évoqué plusieurs axes de coopération, notamment dans les domaines de la sécurité, de l'investissement et de

l'énergie.

Sur le plan sécuritaire, les États-Unis souhaitent élargir leur coopération avec l'Algérie, notamment dans un contexte régional marqué par l'instabilité au Sahel et la recomposition des alliances. L'expertise algérienne en matière de lutte contre le terrorisme constitue, à ce titre, un élément important de ce rapprochement. Cette dynamique avait déjà été illustrée fin avril par la visite à Alger d'une délégation américaine conduite par le chef de

l'AFRICOM et le secrétaire d'État adjoint. Le volet économique figure également parmi les priorités américaines. Washington souhaite voir ses entreprises accéder à davantage d'opportunités sur le marché algérien, à travers de nouveaux contrats et projets d'investissement. L'énergie constitue enfin un axe majeur du partenariat. Les entreprises américaines, déjà présentes dans le secteur des hydrocarbures en Algérie, pourraient renforcer leur engagement dans le cadre de l'évolution

du secteur énergétique et de la nouvelle loi sur les hydrocarbures. Le développement des ressources minières algériennes, notamment le fer et le zinc, représente également un domaine d'intérêt potentiel, dans un contexte international marqué par la recherche de matières premières stratégiques. Massad Boulos a par ailleurs exprimé ses condoléances aux victimes des récents incendies ayant touché plusieurs régions du pays.

Ab.N

AFFAIRE LATIFA DIB

Verdict en appel le 15 septembre

Le Conseil judiciaire d'Alger a mis en délibéré, mardi, l'affaire de l'avocate Latifa Dib, dont le verdict en appel sera prononcé le 15 septembre 2026.

Cette décision intervient à l'issue de l'audience consacrée à l'examen du jugement rendu en première instance. La défense, assurée par une équipe de neuf avocats, a contesté les faits reprochés à leur cliente et soutenu que les poursuites portaient sur une publication diffusée sur son compte Facebook. Selon les avocats, le contenu de cette publication s'inscrit dans le cadre de la liberté d'expression garantie par la Constitution. Au cours de leurs plaidoiries, les avocats ont notamment invoqué plusieurs dispositions légales, dont l'article 96 du Code pénal, qui constitue l'un des fondements des poursuites. Ils ont estimé qu'aucun élément ne justifiait la condamnation prononcée à l'encontre de l'avocate. De son côté, le parquet a requis l'aggravation de la peine, laissant au Conseil judiciaire d'Alger le soin de statuer sur l'appel après examen des arguments des différentes parties.

L'affaire remonte au début du mois de juin, lorsque Latifa Dib avait été placée en détention provisoire à la suite de publications qui lui étaient attribuées sur les réseaux sociaux. Ces contenus sont considérés, selon les éléments du dossier, comme susceptibles de porter atteinte à l'intérêt national et aux symboles de la République. En première instance, le tribunal de Sidi M'Hamed avait condamné Latifa Dib à quatre ans de prison ferme, assortis d'une amende de 200 000 dinars. Le parquet avait alors requis cinq ans de prison et une amende de 500 000 dinars.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

La ministre déléguée chargée des Collectivités locales installée

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé, hier au Palais du Gouvernement, la cérémonie d'installation de Fawzia Naâma, en qualité de ministre déléguée chargée des Collectivités locales auprès du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, a indiqué un communiqué du ministère.

La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence du ministre, du wali d'Alger, Mohamed Abdelnour Rabhi, ainsi que des walis de la République, par visioconférence. Étaient également présents le directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, le directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Boughelaf, ainsi que des cadres de l'administration centrale du ministère, a précisé le communiqué.

R.N

TAMANRASSET

Lancement de la réalisation d'une centrale électrique la semaine prochaine

Les travaux de réalisation d'une centrale électrique dans la région de Tit (Tamanrasset) débuteront la semaine prochaine, a annoncé le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, lors d'une réunion qu'il a présidée, mardi, sur les préparatifs de ce projet qui vise à renforcer la sécurité énergétique dans les wilayas du Sud. Il a insisté, lors de cette réunion tenue au siège du ministère, sur l'impératif de parachever les différentes dispositions techniques et administratives liées au projet, soulignant l'importance de respecter les délais fixés, a indiqué un communiqué du ministère.

La réunion a permis de passer en revue l'état d'avancement des préparatifs de ce projet, qui "revêt une importance stratégique dans le renforcement de la sécurité énergétique dans la région et l'augmentation des capacités de production d'électricité", et qui a vocation à "contribuer à l'amélioration de la fiabilité de l'approvisionnement", a précisé la même source. Le projet s'inscrit dans le cadre du programme visant à renforcer et à élargir l'infrastructure énergétique, à augmenter les capacités de production d'électricité et à assurer un approvisionnement stable et fiable en énergie, répondant aux exigences du développement socioéconomique à Tamanrasset et dans les autres wilayas du Sud, a conclu le communiqué.

TRANSFERT DES RECETTES

Les compagnies aériennes opérant en Algérie rassurées

Le ministère des Finances a rassuré, mardi, les compagnies aériennes internationales opérant en Algérie, quant à la "disponibilité et à la célérité" des dispositifs permettant le transfert à l'étranger des recettes issues de leurs activités sur le territoire national. A cet effet, "toute demande de transfert régulièrement constituée et déposée auprès de l'établissement bancaire concerné est traitée dans un délai n'excédant pas vingt-quatre (24) heures", a assuré le ministère dans un communiqué.

Toute compagnie aérienne internationale qui rencontrerait une difficulté dans le traitement de ses opérations de transfert est invitée à prendre contact, par téléphone ou via l'adresse électronique dédiée, afin que sa situation soit examinée et traitée dans les meilleurs délais, a ajouté le ministère. Le ministère des Finances "demeure pleinement mobilisé, en coordination avec les établissements bancaires et les parties concernées, pour assurer la bonne exécution de ces opérations et veiller au règlement diligent de toute difficulté qui pourrait être signalée", selon le communiqué.

EL-OUED

35.000 ha à cultiver en pommes de terre d'arrière-saison

Près de 35.000 hectares (ha) de terres vont être cultivées de pomme de terre d'arrière-saison, dans la wilaya d'El-Oued, dans le cadre d'une campagne qui a débuté cette semaine, a indiqué, hier, la Chambre locale de l'Agriculture. Cette superficie, similaire en termes d'étendue à celle cultivée l'an dernier, représente 35% de la superficie agricole globale exploitée cette saison, qui est de l'ordre de 100.000 ha, a indiqué le président de la Chambre agricole, Djeloul Othmani. La culture de la pomme de terre se concentre en grande partie dans quatre communes (Hassi-Khelifa, Ouermas, Taghezout et Reguiba), qui disposent, chacune, au regard de leur potentialités, d'un marché national de commercialisation de ce produit agricole de large consommation, a-t-il précisé.

La wilaya d'El-Oued vient en tête des wilayas du pays productrices de pomme de terre, avec une part de 40% de la production nationale, et qui constitue aussi 60% de la production végétale de la wilaya. El-Oued compte aussi plusieurs variétés de pomme de terre, avec un rendement moyen de 300 à 350 quintaux à l'hectare, et une prévision de production de plus de 12 millions de quintaux cette saison, selon la même source.

R.E

MICRO-ENTREPRISES

La Nesda lance un nouveau programme pour financer l'extension des activités

Le programme est ouvert aux chefs de micro-entreprises, y compris ceux n'ayant pas bénéficié du soutien de la NESDA lors de la création, ainsi qu'aux bénéficiaires des dispositifs ANGEM et CNAC, aux agriculteurs, artisans et détenteurs de registres de commerce et/ou d'autorisations d'activité. Le financement peut atteindre les 10 millions DA.

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) a lancé un programme spécial baptisé "Nesda Extension", destiné à accompagner les micro-entreprises dans le développement, la diversification et l'extension de leurs activités, avec un financement pouvant atteindre 10 millions de DA. Ce dispositif permet notamment de financer l'acquisition d'équipements et de machines, l'installation de nouvelles lignes de production, le développement de produits complémentaires ou le lancement de nouvelles activités, selon les informations publiées par L'Agence sur son site web.

Le programme est ouvert aux chefs de micro-entreprises, y compris ceux n'ayant pas bénéficié du soutien de la NESDA lors de la création, ainsi qu'aux bénéficiaires des dispositifs ANGEM et CNAC, aux agriculteurs, artisans et détenteurs de registres de commerce et/ou d'autorisations d'activité. Le financement est assuré selon des formules associant le promoteur et la NESDA ou dans le cadre d'un montage triangulaire avec une banque. Les prêts bénéficient d'une bonification du taux d'intérêt à 100 %, outre les avantages fiscaux prévus par la législation.



Pour accéder au dispositif, le demandeur doit notamment être âgé de 20 à 58 ans et justifier de l'exercice de son activité durant les deux dernières années avec une banque. Les prêts bénéficient d'une bonification du taux d'intérêt à 100 %, outre les avantages fiscaux prévus par la législation.

Une formation en entrepreneuriat de cinq jours est également requise. Dans ce cadre, l'agence NESDA Alger-Centre a lancé mercredi une campagne d'information comprenant des visites de terrain et des journées portes ouvertes au niveau de

ses antennes de Sidi M'Hamed, Bab El Oued et Bouzaréah. La campagne prévoit également un formulaire électronique accessible via un QR Code, permettant aux personnes intéressées d'être contactées par un accompagnateur pour les orienter dans leurs démarches.

R.E

INCENDIES DE FORÊT

Le ministère de l'Agriculture entame l'indemnisation des agriculteurs et éleveurs

Le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a entamé, mardi, l'indemnisation des agriculteurs et des éleveurs ayant subi des pertes dans différentes activités agricoles suite aux récents incendies, a indiqué un communiqué du ministère. L'opération intervient en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à accélérer l'indemnisation des sinistrés des récents incendies dans le domaine agricole, a précisé le communiqué.

L'opération d'indemnisation, qui a débuté par la wilaya de Jijel, à travers la distribution de têtes de bétail aux éleveurs, se poursuivra pour concerner toutes les wilayas touchées en vue de relancer l'activité agricole dans les plus brefs délais. Les groupes économiques relevant du secteur supervisent la distribution du cheptel disponible au niveau des unités de production agricole et des exploitations relevant de ces entreprises publiques, englobant les cheptels bovins, ovin et caprin, en plus du fourrage. Parallèlement, le secteur de

l'agriculture supervise, par le biais de ses entreprises spécialisées, l'opération de réhabilitation et d'aménagement des structures de production, notamment les écuries et les poulaillers endommagés par les incendies, ajoute le communiqué, rappelant que les indemnisations concerneront toutes les pertes dans le domaine agricole recensées par les commissions locales, notamment le bétail, les structures de production, les réseaux d'irrigation, les ruches d'abeilles et les poulaillers.

R.E

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Vers le lancement du portail numérique d'accès aux produits pharmaceutiques

Le ministère de l'Industrie pharmaceutique prévoit le lancement du portail numérique d'accès aux produits pharmaceutiques, en tant qu'outil de planification industrielle et sanitaire et de régulation du marché, à même de soutenir la production locale. Le projet de ce portail, baptisé PAPP BOX, a été présenté, mardi à Alger, en présence du ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, du Directeur général de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), Cherif Delih, ainsi que de responsables d'entreprises du secteur et de représentants d'organisations patronales, de l'Union nationale des opérateurs de la pharmacie (UNOP), du Syndicat national des pharmaciens d'officine (SNAPO) et du Conseil national de l'ordre des pharmaciens d'Algérie (CNOA-Algérie).

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Kouidri a indiqué que ce "projet structurant" s'inscrit dans le cadre de la démarche engagée par l'Algérie pour moderniser son système réglementaire et rationaliser l'accès au marché national des médicaments, "en concrétisation de la vision stratégique du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à consacrer la souveraineté sanitaire de notre pays". Il a ajouté que ce projet "intervient dans le prolongement des travaux engagés par le ministère dans le domaine de la régulation du marché pharmaceutique", soulignant "qu'après avoir œuvré au renforcement des capacités nationales de production, il est désormais temps de parachever cette démarche par un outil numérique permettant d'organiser l'accès au marché national". Après avoir rappelé les "avancées importantes" réalisées par l'Algérie ces dernières

années en matière de renforcement de sa sécurité en matière de médicaments, le ministre a précisé que ce projet de portail constitue "une étape supplémentaire dans le développement de l'industrie pharmaceutique nationale et le renforcement de la pérennité de la production, à travers des mesures réglementaires modernes et efficaces, adaptées aux orientations visant à augmenter davantage l'autonomie dans le domaine du médicament et à consolider les fondements de la sécurité sanitaire". Ce portail, supervisé par l'ANPP, permettra un accès en ligne aux données relatives aux médicaments et dispositifs médicaux destinés au marché national, ce qui permettra une gestion efficace des stocks des différents produits et une adaptation des capacités de production à la demande.

R.E



Campagne de sensibilisation à la sécurité routière en milieu urbain

MASCARA



Les services de la Sûreté de wilaya de Mascara ont lancé, mardi, une campagne de sensibilisation à la sécurité routière en milieu urbain, visant à renforcer la culture de prévention chez les usagers de la route et à contribuer à la réduction des accidents de la circulation, a-t-on appris auprès du bureau de communication et des relations publiques de ce corps de sécurité. Cette campagne, qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois de septembre en cours, prévoit des sorties de sensibilisation aux entrées et sorties des agglomérations relevant du territoire de compétence de la Sûreté de wilaya, au cours desquelles des conseils et orientations sont prodigués aux conducteurs de différents types de véhicules. Les actions de sensibilisation portent notamment sur la nécessité de respecter

les limitations de vitesse en milieu urbain et de s'abstenir d'utiliser le téléphone portable au volant, ce comportement figurant parmi les principales causes des accidents de la circulation en milieu urbain, selon la même source. Le programme comprend également la distribution de dépliants comportant des conseils visant à renforcer l'esprit de prévention chez les usagers de la route, ainsi que l'organisation d'expositions et de journées portes ouvertes consacrées à la sécurité routière dans les places et espaces publics de différentes villes de la wilaya. Des émissions radiophoniques dédiées à la prévention des accidents de la circulation en milieu urbain seront également animées dans le cadre de cette campagne, avec la participation de cadres de la Sûreté de wilaya et de plu-

sieurs partenaires.

Inscrite dans le cadre du plan de sensibilisation à la sécurité routière élaboré par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), cette campagne cible "le plus grand nombre possible" de conducteurs de véhicules légers et lourds, ainsi que les citoyens, afin de promouvoir une culture routière fondée sur la vigilance et le respect des règles de circulation et, partant, de réduire les accidents en milieu urbain.

Cette opération est organisée en coordination avec les directions des Transports et de la Protection civile, le groupement territorial de la Gendarmerie nationale, la Délégation de wilaya à la sécurité et à la sûreté routières, ainsi que la Radio régionale de Mascara.

DJELFA

Renforcement du parc de transport urbain public par 20 nouveaux bus

Le parc de transport urbain public de la ville de Djelfa a été renforcé récemment par 20 nouveaux bus, réceptionnés et mis en service dans le cadre de l'amélioration du service public, a-t-on appris mardi auprès de la Direction des transports de la wilaya. Le directeur du secteur, Ammar Fassih a indiqué que ce premier lot de bus, destiné à renforcer les lignes de transport urbain desservant les différents quartiers de la ville, a été affecté à l'Entreprise publique de transport urbain et suburbain, dans le cadre du renouvellement de son parc et du renforcement des lignes, notamment les nouvelles.

Après la mise en service de ces bus, d'une capacité de 70 voyageurs, deux nouvelles lignes ont été ouvertes. La première, une ligne intégrée, relie 11 quartiers urbains à partir du centre-ville, offrant davantage de fluidité dans les déplacements des citoyens entre ces quartiers à forte densité de population. La seconde relie le centre-ville au quartier Ain Echih et aux 582 logements AADL du pôle urbain de Berbih, a précisé le même responsable. Selon le directeur de l'Entreprise publique de transport urbain et suburbain de la wilaya, Ferhat Bouchlaghem, deux nouvelles lignes suburbaines ont également été créées, reliant la ville de Djelfa à la commune d'Ain Maâbed, située à seulement 20 km, ainsi qu'à l'agglomération de Mouilah, à 17 km à l'est du chef-lieu de wilaya. Dans des déclarations à l'APS, des citoyens ont salué le renouvellement du parc public de transport urbain et l'ouverture de nouvelles lignes, estimant que cette opération aura un impact direct sur l'amélioration du service et permettra d'accompagner l'extension urbaine de la ville.

SAÏDA

Remise de cartes professionnelles à 27 guides touristiques agréés

Vingt-sept (27) cartes professionnelles ont été remises à des guides touristiques agréés de la wilaya de Saïda, dans le cadre de l'organisation et de l'encadrement de l'activité de guidage touristique, a-t-on appris mardi auprès de la Direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya.

La cérémonie de remise des cartes s'est déroulée lundi soir, sous la supervision du directeur du Tourisme et de l'Artisanat de Saïda, Fares El Hadj Maimoun, à l'issue de l'achèvement des procédures de régularisation de la situation professionnelle des bénéficiaires, a précisé la même source.

Cette opération permet aux guides concernés d'exercer leur activité dans un cadre "légal et réglementé", conformément aux normes professionnelles en vigueur, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité des services touristiques proposés aux visiteurs et aux touristes. Elle s'inscrit également dans le cadre de l'"accompagnement et de l'encadrement professionnel" des acteurs du secteur, notamment les guides touristiques, ainsi que du "renforcement de leur rôle dans la promotion des atouts et des destinations touristiques de la wilaya, outre la valorisation de son patrimoine culturel, historique et naturel". Les bénéficiaires avaient suivi une formation de trois mois au Centre de formation et d'enseignement professionnels (CFPA) "Guérine Badra" de Saïda, avant l'obtention de leur carte de guide touristique agréé. Cette opération intervient en application des orientations et instructions de la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, visant à renforcer l'encadrement des activités touristiques, à accompagner les professionnels du secteur et à améliorer la qualité des prestations proposées, a-t-on souligné.

BLIDA

40 classes réservées aux élèves aux besoins spécifiques à la rentrée scolaire

La wilaya de Blida affectera 40 classes aux élèves aux besoins spécifiques à travers différents établissements éducatifs, au titre de l'année scolaire 2026/2027, a-t-on appris mardi auprès de la Direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS). Le directeur du secteur, Mohamed Bahaili, a indiqué à l'APS que cette opération, destinée à renforcer les structures de prise en charge et à améliorer les conditions de scolarisation de cette catégorie d'élèves, prévoit l'ouverture de deux nouvelles classes cette année, portant leur nombre total à 40.

Ces classes devraient accueillir quelque 400 élèves. Les deux nouvelles structures seront ouvertes dans les communes de Mouzaïa (ouest) et de Blida, en complément des classes déjà existantes.

Par ailleurs, les efforts se poursuivent, en coordination avec la Direction de l'éducation, pour ouvrir des classes supplémentaires en cas de présence d'élèves sur les listes d'attente, notamment dans les parties est et ouest de la wilaya. Cette démarche vise à répondre aux demandes enregistrées et à permettre au plus grand nombre d'élèves de bénéficier de places pédagogiques proches de leur lieu de résidence.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du renforcement du réseau de classes spécialisées destinées aux enfants présentant une déficience intellectuelle légère ou des troubles du spectre de l'autisme (TSA), ainsi que pour répondre à la demande croissante des parents.

RELIZANE

Sorties d'information sur l'extension et la diversification des activités des microentreprises

L'antenne de wilaya de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) de Relizane a entamé, mardi, une série de sorties d'information et de sensibilisation à travers les communes de la wilaya, consacrées notamment aux nouvelles mesures permettant l'extension et la diversification des activités des microentreprises, a-t-on appris auprès de cet organisme. Selon le chargé de la communication et de l'écoute sociale auprès de l'antenne de wilaya, M'Hamed Mellah, cette opération vise à renforcer le contact direct avec les citoyens, à faire connaître les différents dispositifs et conditions d'accès aux offres de la NESDA, ainsi qu'à assurer un accompagnement de proximité aux entreprises concernées.

Ces sorties ciblent notamment les entreprises ayant déjà bénéficié des dispositifs de financement de l'ex-Fonds national d'assurance-chômage (CNAC), de la NESDA et de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), a-t-il précisé. Organisées sous le slogan « Sur le terrain, nous accompagnons l'entreprise à chaque étape, de l'idée à l'expansion et à la croissance », ces actions permettent également de

présenter les nouveaux avantages accordés par la NESDA, notamment ceux relatifs à l'extension et à la diversification des activités économiques.

L'opération vise, par ailleurs, à attirer davantage de jeunes souhaitant bénéficier des mesures d'accompagnement et d'incitation de la NESDA, notamment les diplômés des universités, instituts et établissements de formation professionnelle, et à les encourager à créer des microentreprises, contribuant ainsi à la promotion de la culture entrepreneuriale.

M. Mellah a souligné que cette démarche s'inscrit dans le cadre de la nouvelle stratégie de la NESDA visant à renforcer l'écosystème entrepreneurial, à favoriser la création de valeur ajoutée et à contribuer au développement local durable, notamment à travers la création, le développement, l'extension et la diversification des activités économiques.

Les nouvelles mesures permettent notamment aux bénéficiaires des différents dispositifs de financement de la NESDA, de l'ex-CNAC et de l'ANGEM, ainsi qu'aux agriculteurs et artisans déjà en activité, de bénéficier de possibilités d'extension de

leurs activités économiques, selon le même responsable.

Ces sorties de proximité constituent également une occasion pour les jeunes des différentes communes de s'informer directement sur les nouvelles offres de la NESDA et les modalités d'accès au financement, en vue de créer des microentreprises répondant aux spécificités de la région et aux besoins du marché de l'emploi.

De son côté, une artisanne bénéficiaire d'un financement de la NESDA a salué l'importance de ces actions de proximité, estimant qu'elles contribuent à mieux orienter les artisans et les jeunes et à les accompagner dans la concrétisation de leurs projets, tout en les informant des nouvelles mesures et formules proposées par l'agence.

Ces sorties d'information et de sensibilisation se poursuivront jusqu'à la fin du mois de septembre dans les places et espaces publics des différentes communes de la wilaya, avec pour objectif de rapprocher les services de la NESDA des citoyens, de les informer des nouveautés du dispositif et de les encourager à développer leurs activités et leurs projets d'investissement.

Oran : Remise des clés de 78 logements publics locatifs à Bethioua

Les clés de 78 logements publics locatifs (LPL) ont été remises aux familles bénéficiaires dans la zone d'Araba, relevant de la commune de Bethioua (est d'Oran), a-t-on appris auprès des services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

La cérémonie de remise des clés s'est déroulée lundi soir dans de bonnes conditions d'organisation, en présence des autorités locales, dans une ambiance marquée par la joie et la satisfaction des familles bénéficiaires, notamment à l'approche de la rentrée sociale, a précisé la même source. Ce quota est constitué de logements de type F3, répartis sur des immeubles de deux étages, et dotés des commodi-

tés nécessaires, notamment des aménagements extérieurs comprenant l'éclairage public, des espaces verts, des aires de jeux pour enfants et des parkings.

Par ailleurs, les clés de 100 logements publics locatifs ont également été remises, en début de semaine, aux familles bénéficiaires dans la commune de Taffraoui.

Pour rappel, 1.724 logements, toutes formules confondues, dont des logements publics locatifs (LPL) et des logements promotionnels aidés (LPA), ont été distribués dans la wilaya d'Oran durant le mois de juillet dernier, à l'occasion de la célébration du 64e anniversaire de la Fête de l'indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale.

CONSTANTINE (TRANSPORT SCOLAIRE)

Une convention entre l'APC d'El Khroub et l'ETUSC

Une convention portant renforcement de la flotte du transport scolaire vient d'être signée entre l'Assemblée populaire communale APC d'El Khroub (Constantine), et l'Etablissement public de transport urbain et suburbain (ETUSC), a indiqué lundi le président de cette collectivité locale M. Mehdi Daas. La convention prévoit la mobilisation des moyens de transport adaptés afin de garantir le service au profit des élèves, conformément aux besoins établis, a expliqué la même source. Le démarrage du service est fixé au premier jour de la rentrée scolaire, soit le 21 septembre 2026, a fait savoir M. Daas. L'initiative a pour objectif d'assurer un transport scolaire régulier, organisé et sécurisé pour un meilleur rendement scolaire et vise également à prévenir tout retard ou perturbation dans le transport, selon la même source.

GUELMA

Production de 2,13 millions de quintaux de tomates industrielles

Une production totale de 2,13 millions de quintaux de tomates industrielles, dont une grande partie est destinée aux unités de transformation, a été réalisée dans la wilaya de Guelma au terme de la campagne de récolte de la saison agricole 2025-2026, a indiqué, lundi, le directeur des services agricoles (DSA), Rachid Rehamnia.

Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que la quantité produite au cours de la saison actuelle est "sensiblement équivalente à celle de la saison écoulée", ce qui confirme, selon lui, "le développement significatif de cette filière au cours des dernières années".

Le DSA a également précisé que la récolte de tomates industrielles, effectuée entre juillet et fin août derniers, a concerné une superficie plantée de 2.661 hectares répartis dans différentes communes de la wilaya, pour un rendement de 830 quintaux par hectare.

Plus de 1,7 million de quintaux de la quantité produite ont été acheminés vers 12 unités de transformation (pour la production de concentré de tomates en conserves), dont 5 unités situées dans les communes de Bouati-Mahmoud, d'El Fedjoudj, de Belkheir, de Boumahra-Ahmed, et d'Ain Ben Beida, selon le même responsable qui a rappelé que les autres unités de transformation sont situées dans des wilayas voisines, notamment Annaba, Skikda et El Tarf.

Le reste de la production est mise sur le marché local pour la consommation en l'état, a conclu le DSA.

ORAN

Création d'un réseau de coordination des services de réanimation

La Direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya d'Oran a mis en place, un réseau de coordination destiné à améliorer la prise en charge des patients, nécessitant des soins de réanimation médicale et à optimiser leur orientation entre les différents établissements de santé, a indiqué lundi le directeur de la santé, Kaci Abdellah.

Ce réseau permettra de "mettre en relation" les différents établissements de santé de la wilaya, disposant de services de réanimation médicale, au nombre d'une dizaine, notamment l'Etablissement hospitalo-universitaire (EHU) "1er Novembre 1954", le Centre hospitalo-universitaire (CHU) "Dr Benzerdjeb" et le pôle des urgences médico-chirurgicales d'Oued Tlélat, ainsi que les établissements publics hospitaliers (EPH) d'El Mohgoun, d'El Kerma, d'En-Nedjma et d'Ain El Turk, a précisé M. Kaci. Cette démarche, vise, également à "renforcer la coordination entre ces structures et à améliorer les mécanismes d'orientation des patients, dont l'état de santé nécessite une prise en charge en réanimation, en assurant une utilisation optimale des capacités disponibles, notamment en matière de lits et d'équipements médicaux".

Dans le cadre de ce dispositif, une application numérique a été développée afin de permettre aux professionnels de santé de "consulter, en temps réel, la disponibilité des lits de réanimation au niveau des établissements concernés", a ajouté le responsable.

Cet outil "devra faciliter l'accès aux informations relatives aux capacités d'accueil et contribuer à une orientation plus rapide des patients vers les structures disposant de lits disponibles", a-t-il expliqué.

Le lancement officiel de ce réseau est prévu "très prochainement". Il constitue une "première expérience de ce type dans la région Ouest du pays", selon M. Kaci, qui a souligné l'importance de ce dispositif numérique dans l'amélioration de la coordination entre les établissements de santé et la prise en charge des patients nécessitant des soins de réanimation.

CHLEF

Mise en service de 4 nouvelles lignes de transport urbain



Le réseau de transport urbain de la commune de Chlef a été renforcé, mardi, par la mise en service de quatre (4) nouvelles lignes, une opération destinée à améliorer les services de transport au profit des citoyens de la wilaya.

L'Entreprise publique de transport urbain et suburbain de Chlef a entamé, dès la matinée, l'exploitation de ces nouvelles lignes reliant le nouveau pôle urbain de Kafesa au centre-ville, le quartier Hassania via Lalla Aouda au centre-ville, le quartier El-Moussalaha au centre-ville, ainsi que le quartier Chorfa, zones 5 et 6, au centre-ville, a indiqué à l'APS son directeur général, Hamidi Fatah.

Le même responsable a précisé que les itinéraires de ces lignes ont été étudiés sur la base des propositions

des partenaires et des acteurs du secteur, afin de répondre à la demande en transport dans ces zones à forte densité de population. D'autres lignes connaissant une importante activité ont également été renforcées par une augmentation du nombre de bus, a-t-il ajouté. L'ouverture de ces nouvelles lignes intervient à la suite du renforcement qualitatif du parc de l'entreprise par 35 bus neufs et modernes, dans le cadre de la mise en œuvre de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant renouvellement du parc national de transport par 10.000 bus. M. Hamidi a, par ailleurs, fait état de l'organisation d'une journée de formation au profit des agents de maintenance et des conducteurs de bus sur l'utilisation des nouveaux véhicules,

afin d'en assurer la préservation et l'exploitation optimale. Plusieurs habitants de la wilaya, interrogés par l'APS à l'occasion de cette opération, ont salué cette initiative qui contribue non seulement au renforcement du réseau de transport urbain et suburbain, mais également à l'amélioration de la qualité des prestations, notamment grâce au confort et à la modernité des nouveaux bus. Pour rappel, l'Entreprise publique de transport urbain et suburbain de Chlef a bénéficié de 35 bus neufs et modernes de différentes capacités, répondant aux normes en vigueur et contribuant à l'amélioration des conditions de transport et de la qualité du service offert aux citoyens. Le parc de l'entreprise compte désormais 60 bus, selon la même source.

Bouira : Campagne de prévention contre les accidents de la route

Neuf nouveaux établissements scolaires ouvriront leurs portes aux élèves à Bouira à partir de ce mois de septembre à l'occasion de la rentrée scolaire 2026-2027, a-t-on appris lundi auprès de la direction de l'Education nationale. Il s'agit de quatre collèges d'enseignement moyen (CEM), d'un lycée et de quatre groupes scolaires du cycle primaire, réalisés dans le cadre de l'amélioration des conditions de scolarisation des élèves à travers quelques communes de la wilaya, a indiqué le directeur de l'Education nationale, Fatah Bouchareb.

L'ouverture de ces nouveaux établissements à Ain Tork, Lakhdaria, Ain Laaloui, El Hachimia, Bouira et Sour El-Ghozlane, vise à renforcer les capacités d'accueil du secteur et contribuer à réduire la pression sur les structures existantes dans les différentes communes de la wilaya", a expliqué M. Bouchareb.

Le même responsable a précisé, en outre, que ces structures nouvellement réalisées "permettront de répondre aux besoins induits par l'évolution des effectifs scolaires, notamment dans les zones où de nouveaux quartiers et

habitations ont été réalisés ces dernières années".

Les quatre groupes scolaires du cycle primaire ont été bâtis au chef-lieu de wilaya et à Sour El-Ghozlane, est-il précisé.

"Les opérations de préparation se poursuivent afin de permettre la mise en service de ces structures dans les délais", a relevé M. Bouchareb, ajoutant que pour assurer une rentrée scolaire calme et sereine, la wali de Bouira, Houria Aggoune, suit de très près l'évolution des travaux de réalisation de tous ces projets qui sont à leur phase finale. Au cours de ses dernières visites effectuées dans ces communes, Mme Aggoune a insisté auprès des entreprises réalisatrices pour qu'elles respectent, entre autres, les délais de réalisation.

Par ailleurs, et toujours en prévision de la prochaine rentrée scolaire, des travaux de réhabilitation de plusieurs structures éducatives et scolaires, dont des cantines, des classes de cours, ainsi que des cours de récréation, ont été lancés depuis quelques mois à travers plusieurs communes en vue de garantir aux élèves une meilleure prise en charge scolaire.

LIGUE DES CHAMPIONS

Lille perd le fil et s'incline face au Betis Séville

Devant au score à la pause, Lille a perdu le fil de son match en dix minutes au retour des vestiaires et s'est incliné face au Betis Séville (3-2) mardi, lors de la première journée de la Ligue des champions.

Jamais vainqueur de son premier match dans la plus grande des compétitions européennes, avec trois nuls et cinq défaites avant le match de mardi, le LOSC n'est pas parvenu à mettre fin à cette bien mauvaise série.

Pourtant en tête à la mi-temps (2-1), grâce au deuxième but en deux matches de la recrue Ayase Ueda, titularisé à la pointe de l'attaque à la place d'Olivier Giroud, et à une belle tête d'Alexsandro, les Dogues ont tout gâché juste après la pause.

D'abord en manque de justesse aux abords de la surface lilloise en première période, à l'exception d'une tête de Marc Bartra, les Sévillans ont réglé la mire au retour des vestiaires et profité des largesses de la défense lilloise pour passer devant en huit minutes. Un calvaire couronné par l'exclusion trois minutes plus tard d'Ethan Mbappé, coupable d'un coup de coude sur le visage de Natan, après un geste de chambrage du défenseur brésilien.

Avec ce revers contre un adversaire qui semblait à sa portée, notamment en début de match, le LOSC laisse filer à domicile de premiers points dans la course à la qualification, avant un déplacement périlleux à Londres face à Arsenal lors de la prochaine journée.

Alexsandro et Ngoy laxistes

Pour la première de Davide Ancelotti en Ligue des champions en tant qu'entraîneur principal, lui qui compte deux titres dans la compétition comme adjoint de son père Carlo (2022 et 2024), les Lillois ont été les premiers à frapper, dès la 12e minute.

Très percutant sur son côté droit, Tiago Santos a trouvé Ethan Mbappé dans la surface. Trois minutes après une frappe manquée dans la même position, le N.8 des Dogues a déposé un superbe centre sur la tête de Ueda, qui a inscrit le troisième but de sa carrière en C1. Devant au score, les joueurs de Davide Ancelotti ont d'abord bien contrôlé des mouvements des Sévillans, à l'exception des débordements d'Antony qui ont mis en difficulté Romain Perraud. Et c'est après un bon mouvement sur le côté droit du Betis et un corner d'abord repoussé que les visiteurs ont égalisé grâce à une tête de Marc Bartra (33e), venu devancer Alexsandro.

Si les Lillois ont repris l'avantage grâce à une tête de leur défenseur brésilien Alexsandro (36e), ils ont ensuite laissé les Andalous mettre progressivement la main sur la partie en fin de première période, avant de complètement perdre le fil en dix minutes au retour des vestiaires. Grâce à une nouvelle tête de Bartra (49e), encore laissé trop libre par Alexsandro, et d'une frappe croisée de Troy Parrott (53e), vainqueur de son duel avec Nathan Ngoy, le Betis a renversé la rencontre.

Des gardiens impuissants

Les largesses défensives des Dogues apparues en fin de première période ont été immédiatement sanctionnées dans une rencontre où les occasions franches se sont faites rares, mais où les cinq premières frappes cadrées ont fini au fond des filets.

A 10 contre 11, les Lillois ont retrouvé un peu de l'allant offensif affiché en début de rencontre, mais ont eu du mal à se montrer vraiment dangereux.

Malgré les entrées de Dilane Bakwa et d'Olivier Giroud, et une bonne situation pour l'ancien international français contré par la défense andalouse (83e), le mal était fait.

AFP

LIGUE DES CHAMPIONS:

Le Real Madrid punit l'Inter, Mbappé ouvre son compteur



Bien aidé par des erreurs adverses, le Real Madrid 2.0 de José Mourinho a lancé mardi sa mission reconquête en Ligue des champions par une victoire poussive (2-1) face à l'Inter Milan, dominateur dans le jeu mais puni pour sa naïveté.

L'entraîneur portugais n'en demandait pas tant, pour ses retrouvailles pleines de nostalgie avec son ancien club, où il avait dominé l'Europe il y a 16 ans, déjà. Auteurs d'un match plein d'audace sur la pelouse du stade Santiago Bernabéu, récompensé par une réduction du score méritée en fin de partie, les Nerazzurri ont considérablement facilité l'entrée en lice du "Special one" et de son armada de stars en offrant deux buts gag à Kylian Mbappé (14e, 1-0) et Federico Valverde (23e, 2-0). Ces deux pertes de balles bien maladroites, et même interdites pour espérer ramener un résultat de l'entrée du Roi d'Europe, sont venues saper un travail collectif pourtant remarquable, et une domination totale dans le camp merengue, avec près de 70% de possession en première mi-temps.

Comme beaucoup avant eux, les champions d'Italie repartent donc de la capitale espagnole avec une défaite amère, et le sentiment d'avoir mérité mieux face à un Real loin d'être brillant, mais décidément impitoyable lorsque l'hymne de la Ligue des champions retentit au Bernabéu.

"L'équipe a eu le courage et la personnalité de venir jouer ici, dans ce stade historique, pour gagner. Même si nous avons commis des erreurs, je retiens que l'on va

dans la bonne direction. Nous avons bien réagi, nous sommes restés dans le match, nous avons créé du jeu, nous avons eu la possession, nous sommes arrivés plusieurs fois dans la surface... mais le football se joue sur les buts", a concédé l'entraîneur de l'Inter Cristian Chivu.

Courtois écœure l'Inter

Elle a beau souvent se répéter, l'histoire de cette rencontre aurait, quand même, pu être bien différente sans un immense Thibaut Courtois pour garder les cages madrilènes.

"C'était un match fou, et je n'aime pas ça. Cela aurait pu finir avec cinq ou six de buts de plus pour nous, ou même à 6-6. On aurait aussi pu avoir plus de contrôle et ne pas avoir besoin d'un gardien exceptionnel qui, s'il n'est pas homme du match ce soir, ne sera probablement jamais", l'a encensé José Mourinho.

Le show du gardien belge, auteur au final de sept parades décisives et même aidé par son poteau droit, a débuté dès la troisième minute devant l'attaquant international français Marcus Thuram (3e), et s'est poursuivi jusqu'à la 90e face à l'Arménien Henrikh Mkhitaryan, après avoir écœuré tout à tour Lautaro Martinez (13e, 55e), Hakan Calhanoglu (16e), Curtis Jones (50e), et Alessandro Bastoni (63e). Entre-temps, Kylian Mbappé, ovationné avant le match lors de la remise de son trophée de meilleur buteur de C1 la saison passée, était venu sanctionner une passe ratée du milieu anglais (14e, 1-0) pour ouvrir le score et égaliser la légende merengue

Raul Gonzalez comme cinquième meilleur buteur de l'histoire de la compétition. Son capitaine Federico Valverde, récompensé pour ses efforts incessants, a doublé la mise en venant chiper le ballon dans les pieds du gardien interiste Josep Martinez (23e, 2-0).

Mbappé, qui avait lancé la veille en conférence de presse sa campagne pour le Ballon d'Or 2026, a eu trois balles de doublé pour marquer d'entrée les esprits, mais il a buté sur le portier espagnol (45e+1, 49e, 67e), qui s'est aussi interposé devant Bellingham (58e).

Poussés par leurs nombreux supporters ayant fait le déplacement, les Nerazzurri ont fini par faire céder Courtois sur un centre parfait de Martinez coupé par le latéral Carlos Augusto (77e, 2-1).

A onze contre dix pendant quelques minutes suite à la sortie de Vinicius Junior, qui a trop tardé pour quitter la pelouse et céder sa place à Alvaro Carreras, les Italiens ont poussé fort pour créer l'exploit et arracher le match nul, mais sont tombés encore une fois sur Courtois, impérial jusqu'au bout (90e).

AFP

AVEC UN DOUBLÉ DE L'INÉVITABLE ERLING HAALAND

Manchester City domine Porto

Les Citizens et leur star norvégienne ont parfaitement entamé leur campagne européenne sur la pelouse du FC Porto.

Avec autorité, Erling Haaland a remporté un beau duel face au gardien de Porto Diogo Costa en marquant un doublé pour offrir à Manchester City un succès mérité mardi sur le terrain des Dragons. Après s'être heurtés au mur érigé par le portier international portugais, les Citizens ont été récompensés pour leur domination en début de seconde période, d'une tête de Haaland à la conclusion d'un centre de l'Argentin Enzo Fernandez (47e, 1-0). L'attaquant norvégien a doublé la mise d'un plat du droit en pleine surface, bien servi par Rayan Ait-Nouri en toute fin de rencontre (90+1, 2-0). Haaland, qui avait déjà signé le but gagnant contre Coventry ce week-end en Premier League, porte ainsi son compteur personnel à 5 buts en 5 rencontres depuis le début d'une saison dont il s'est plaint de ne pas avoir pu la préparer idéalement en raison de sa participation au Mondial 2026.

«Ce sont des matchs qu'il faut gagner et nous avons très bien com-

mencé la saison. (...) En Ligue des champions, il faut gagner les matches parce que sinon, d'un coup, toute la pression tombe sur vous», a réagi le Norvégien.

Les champions du Portugal ont longtemps résisté à la domination de City grâce à leur bonne organisation défensive, mais l'équipe anglaise a su créer les espaces grâce à la créativité d'un milieu animé par Rayan Cherki et Phil Foden, ainsi que par ses nouvelles recrues achetées à prix d'or, Enzo Fernandez et Ayyoub Bouaddi.

Diogo Costa a fini par craquer

Et quand les hommes d'Enzo Maresca, l'entraîneur qui a succédé à Pep Guardiola sur le banc de City, parvenaient à disloquer la défense portugaise, Diogo Costa s'est montré impérial. Après une première tentative d'Antoine Semenyo facilement captée (15e), le portier lusitanais a repoussé une tête à bout portant d'Erling Haaland, qui tentait de conclure une belle action lancée par Phil Foden et Enzo Fernandez (21e).

Costa a ensuite contré un tir rasant de Foden, bien servi par Cherki (29e) et encore défendu contre une autre frappe de Haaland suivie d'une reprise de Fernandez (32e). Au retour des vestiaires, Haaland a enfin ouvert le score sur un centre du milieu argentin, en plaçant sa tête croisée sur un poteau rentrant hors de portée pour Diogo Costa (47e, 1-0). «J'ai fait de mon mieux. (...) Nous sommes tristes d'avoir perdu mais nous avons été compétitifs», a affirmé le gardien à l'issue de la rencontre.

Intraitable en championnat depuis le début de la saison, surtout à domicile, Porto a dû attendre près d'une heure de jeu pour réussir à viser le but de Gianluigi Donnarumma, avec une frappe puissante d'Alan Varela (57e) suivie d'un autre tir non cadré de William Gomes (62e). Et quand l'équipe locale a dû prendre davantage de risques en fin de rencontre, City a de nouveau menacé les cages de Costa, mais Rayan Ait-Nouri a lui aussi manqué le cadre (86e). L'Algérien a fini par offrir à Haaland l'occasion de signer son doublé et fixer le score final.

FOOT / LIGUE 1 MOBILIS

CRB - ESS à l'affiche de la 2e journée, marquée par deux chauds derbies

Le choc CR Belouizdad - ES Sétif, entre deux ténors du football algérien, sera à l'affiche de la deuxième journée de Ligue 1 Mobilis, prévue ce week-end, et marquée également par deux chauds derbies, à savoir : MC Oran - CR Aïn Témouchent à l'Ouest et USM Alger - JS El Biar au Centre.

Le pronostic reste cependant difficile, pour chacun de ces trois duels, car les trois antagonistes ont montré lors de la journée inaugurale qu'ils étaient capables du meilleur comme du pire, rendant ainsi la prédiction de l'issue des prochaines rencontres fort improbable.

En effet, si certains clubs comme le CRB et l'USMA avaient réussi à ramener d'assez bons résultats nuls de l'extérieur, d'autres ont concédé des défaites inattendues à domicile, comme cela a été le cas pour l'ESS face à l'ES Ben Aknoun (0-1), et la JS El Biar face à l'Olympique Akbou (0-2).

Mais comme on dit souvent en football : aucun match ne ressemble à un autre et les clubs "blessés" s'efforcent toujours de réagir dans les meilleurs délais, évitant ainsi de laisser le doute s'installer.

A suivre également le duel ES Ben Aknoun - US Biskra, entre un club en forme, qui reste sur une belle victoire en déplacement et qui recevra un nouveau promu, dont ce sera le tout premier match en Ligue 1 cette saison.

En effet, l'USB a vu son match de la première journée contre la JS Saoura reporté à une date ultérieure en raison de la participation du club bécharois à la Ligue des champions africaine. Ce qui fut également le cas pour le MC Oran face au MC Alger, car ce dernier aussi est concerné par le premier tour préliminaire de la C1.

D'ailleurs, même lors de cette deuxième



journée, la JSS et le MCA ont vu leurs matchs respectifs contre l'USM Khenchela et la JS Kabylie reportés à des dates ultérieures, pour le même motif.

L'autre duel intéressant à suivre pendant cette deuxième journée de Ligue 1 sera probablement le choc CS Constantine - ASO Chlef, prévu le samedi 12 septembre (21h00) à Constantine.

Une chaude confrontation entre deux clubs ayant fait forte impression lors de la pre-

mière journée, particulièrement l'ASO qui avait fait (3-3) contre le CRB, dans un match complètement fou, avec plein de rebondissements, tout au long des 90 minutes.

Même le CSC avait bien joué le coup à Aïn Témouchent (1-1), grâce notamment à son milieu de terrain vedette Nassim El Ghoul, faisant que ce duel à venir entre le CSC et l'ASO vaudra probablement le détour.

R.S

FOOT / LIGUE 2 AMATEUR

Une première journée déjà riche en affiches dans les deux groupes

Le championnat de Ligue 2 amateur de football donnera vendredi et samedi prochains le coup d'envoi de sa saison 2026-2027, avec une première journée marquée par plusieurs affiches intéressantes dans les groupes Centre-Est et Centre-Ouest, où les prétendants à l'accession tenteront d'embler de prendre leurs marques.

Initialement prévue le 4 septembre, la reprise du championnat avait été reportée aux 11 et 12 septembre par la Ligue nationale de football amateur (LNFA), dans le cadre des mesures préparatoires à la nouvelle saison. La période d'enregistrement des joueurs a, de son côté, été prolongée jusqu'au 26 septembre. Dans le groupe Centre-Est, le MO Bejaia, qui avait terminé l'exercice précédent à la quatrième place, accueillera le MO Constantine dans une confrontation entre deux formations ambitionnant de jouer les premiers rôles.

Le CA Batna, qui a effectué une préparation ponctuée de plusieurs rencontres amicales, recevra pour sa part la JS Azazga, nouveau promu, avec l'objectif de réussir son entame à domicile après avoir manqué sur le fil son retour en Ligue 1 Mobilis lors de la défunte saison.

Autres rencontres à suivre, le duel entre le NRB Tégahma et le MSP Batna, deux équipes qui ont souffert la saison dernière, la confrontation entre l'US Chaouia et le nouveau promu NRB Béni Oulbane, ainsi que l'USM Annaba qui

accueillera le NC Magra.

De son côté, l'AS Khroub recevra le Paradou AC qui retrouve la Ligue 2 amateur après plusieurs années passées parmi l'élite, et qui ambitionne de jouer les premiers rôles pour espérer une accession rapide, alors que le nouveau promu la JSM Skikda croquera le fer avec l'IRB Neza, avec la ferme détermination de réussir son entame de saison.

La rencontre JSD Jijel - CRB Béni Thour a été reportée à une date ultérieure, en raison des incendies de forêts qui ont touché récemment cette région du pays.

Groupe Centre-Ouest : -- les favoris pour impressionner d'entrée -- Dans le groupe Centre-Ouest, le MC Saïda, qui a profondément remanié son effectif durant l'intersaison, entamera sa saison à domicile face au WA Mostaganem. Le club saïdi, désormais dirigé par Mohamed Yessaad, mise sur un mélange de joueurs expérimentés et de jeunes éléments pour assurer son maintien et construire progressivement une équipe compétitive.

L'une des principales affiches de cette journée opposera l'ES Mostaganem à l'USM Blida. Les Blidéens, promus après plusieurs exercices en division inter-régions, ont considérablement renforcé leur effectif durant l'intersaison afin de réussir leur retour en Ligue 2.

Le RC Kouba, qui avait longtemps joué les premiers rôles la saison passée avant de manquer de peu l'accession en Ligue 1 Mobilis, se déplacera sur le terrain de

l'ESM Koléa. Le club koubéen, désormais conduit par Mohamed Manaâ, entend repartir sur de nouvelles bases et se mêler à nouveau à la lutte pour les premières places.

L'USM El Harrach, autre équipe ambitieuse du groupe, accueillera l'ASM Oran à huis clos, une explication entre deux ex-pensionnaires de l'élite. Les "Jaune et Noir", qui avaient raté l'accession de peu la saison dernière, ont opéré un important renouvellement de leur effectif, avec une quinzaine de recrues, dans l'espoir de retrouver l'élite. Le NA Hussein-Dey, qui a terminé le précédent exercice à la sixième place, reçoit le promu la JS Taghit à huis clos. Le Nasria, engagé dans un nouveau projet sportif et ayant également renforcé son effectif, affiche pour objectif de jouer l'accession cette saison.

Les autres rencontres de cette première journée mettront aux prises le GC Mascara au RC Arbaâ, le WA Tlemcen à la JSM Tiaret et l'IRBSM Benali au MC El-Bayadh.

Pour rappel, le championnat de Ligue 2 amateur est réparti en deux groupes, Centre-Est et Centre-Ouest. Le premier de chaque groupe accèdera directement en Ligue 1 Mobilis, alors qu'un tournoi de barrages devrait opposer les équipes classées aux deuxième et troisième places de chaque groupe pour l'attribution du dernier billet d'accession.

R.S

BASKET / SUPER-DIVISION (MESSIEURS)

Le WO Boufarik remet son titre en jeu, un exercice 2026-2027 très ouvert

Le Championnat d'Algérie de basket-ball, Super-Division (messieurs), saison 2026-2027, débutera ce week-end avec le déroulement de la première journée qui sera marquée par le report du match du champion en titre, le WO Boufarik contre l'USM Blida, au mardi 22 septembre, en raison de la présence de plusieurs de ses joueurs en sélection nationale universitaire en vue du championnat d'Afrique prévu en Egypte. La Super-Division réunira cette saison 14 clubs, avec une formule identique à celle adoptée lors de l'exercice précédent. Outre le champion sortant WO Boufarik et son dauphin NB Staouéli, le plateau comprend notamment le MC Alger, l'USM Alger, le CS Tlemcen, le Rouiba CB, l'USM Blida, le CR Béni Saf, le CSC Djir Kassantina, le CRB Dar El-Beïda, l'US Sétif, le NA Hussein-Dey, ainsi que les deux nouveaux promus le WRB El Eulma et le CM Oran. La première phase, régulière, prévoit un championnat aller-retour de 26 journées, au terme duquel un classement général sera établi. Les six premiers accèderont directement aux play-offs, tandis que les équipes classées de la 7e à la 10e place disputeront un barrage (play-in) pour compléter le tableau final à huit clubs. Les play-offs se joueront en séries à deux ou trois manches gagnantes, selon le tour, avec avantage du terrain pour les mieux classés.

-- plusieurs affiches au programme -- Le MC Alger, vainqueur de la Coupe d'Algérie, débutera la nouvelle saison qui s'annonce palpitante et incandescente à l'extérieur face au nouveau promu, le CM Oran, vendredi à la salle d'Oran (16h00). L'autre promu, le WRB El Eulma, effectuera également un déplacement délicat chez le vice-champion d'Algérie, le NB Staouéli, vendredi à partir de 16h00.

Parmi les autres rencontres au programme, le Rouiba CB accueillera le CR Béni Saf, alors que le CSCDK recevra le CS Tlemcen, dans deux confrontations prévues vendredi.

A Alger, l'USM Alger donnera la réplique à l'US Sétif, samedi à la salle de Hydra (16h00), tandis que le NA Hussein-Dey sera opposé au CRB Dar El-Beïda, à partir de 17h00 à la salle de Caroubier.

Avec un champion sortant appelé à défendre sa couronne, un MCA auréolé de son succès en Coupe d'Algérie, un NB Staouéli toujours ambitieux et deux promus désireux de s'installer durablement dans l'élite, la saison 2026-2027 s'annonce particulièrement disputée dès les premières journées.

Programme de la 1re journée de la Super-Division : Vendredi 11 septembre : CM Oran - MC Alger (16h00) Rouiba CB - CR Béni Saf (16h00) NB Staouéli - WRB El Eulma (16h00) CSC Djir Kassantina - CS Tlemcen (16h00) Samedi 12 septembre : USM Alger - US Sétif (16h00) NA Hussein-Dey - CRB Dar El-Beïda (17h00) Mardi 22 septembre : WO Boufarik - USM Blida.

ATHLÉTISME/MEETING PALIO CITTÀ DELLA QUERCIA

L'Algérien Triki sacré avec un nouveau record de la compétition

L'Algérien Mohamed Yasser Triki a remporté la première place du concours du triple saut masculin, à l'occasion du meeting Palio Città della Quercia, disputé mardi dans la ville italienne de Rovereto, en réalisant un bond de 17,30 mètres.

Triki a établi à cette occasion un nouveau record du meeting, devançant les Italiens Andy Diaz Hernandez, auteur d'un saut à 17,00 mètres, et Andrea Dallavalle, qui a réalisé 16,44 mètres.

Le champion algérien poursuit ainsi ses belles performances dans le triple saut, confirmant sa présence au premier plan sur la scène internationale.

R.S

SERBIE

Les législatives anticipées auront lieu le 25 octobre

Les élections législatives anticipées seront organisées en Serbie le 25 octobre, a annoncé mardi soir le président Aleksandar Vucic. M. Vucic a dit dans une interview sur le plateau de la télévision nationale (RTS) qu'il allait signer mercredi le décret de dissolution du Parlement et convoquer le scrutin dans la foulée. "Les élections se dérouleront en Serbie le 25 octobre. (...) Je crois que nous parviendrons à la fin, après les élections, à sortir de cette crise", a déclaré le chef de l'Etat serbe. Les prochaines législatives ne devaient normalement se tenir qu'en décembre 2027. La Serbie est agitée depuis novembre 2024 par un vaste mouvement de protestation né de l'effondrement mortel d'un auvent dans la gare de Novi Sad, dans le nord du pays. Cet accident, qui a fait seize morts, a provoqué la colère de centaines de milliers de citoyens, emmenés par un mouvement étudiant, qui y voyaient le résultat de la corruption qui gangrène, selon eux, ce pays qui négocie son adhésion à l'Union européenne.

INDONÉSIE

Un bateau porté disparu avec des journalistes couvrant une éruption

L'Indonésie a lancé mardi des recherches pour retrouver un bateau transportant huit personnes dont cinq journalistes qui couvriraient l'éruption du volcan Anak Krakatau, avec lequel le contact a été perdu lundi, ont annoncé les secours. Le hors-bord est parti lundi après-midi d'un port de la province de Banten, situé à environ 120 km à l'ouest de la capitale Jakarta, a indiqué l'agence de recherche et de sauvetage dans un communiqué. Parmi les passagers figurent cinq journalistes indonésiens travaillant pour des médias locaux et internationaux, dont l'agence de presse publique indonésienne Antara, l'agence turque Anadolu ou le site d'information local Inews. Les journalistes avaient l'intention de photographier et de filmer les éruptions du volcan Anak Krakatau. L'un des journalistes a contacté un collègue et lui a communiqué sa position lundi à 15h00 locales (8h00 GMT), mais il n'a depuis lors donné aucune nouvelle. "Jusqu'à présent, ils ne sont pas revenus et le propriétaire du bateau n'a reçu aucune information de la part de l'équipage", a déclaré l'organisme chargé des recherches. Une opération de recherche a été lancée mardi, mobilisant des sauveteurs, la police fluviale et aérienne ainsi que la société propriétaire du bateau. Le chef de l'agence locale de secours Al Amrad a indiqué dans un communiqué que cinq journalistes, deux membres d'équipage et un guide se trouvaient à bord.

GROUPE DE GENÈVE DE SOUTIEN AU SAHARA OCCIDENTAL

Rencontre sur la justice climatique dans les contextes d'occupation étrangère

Le Groupe de Genève de soutien au Sahara occidental a organisé, mardi, en marge de la 63e session du Conseil des droits de l'Homme (CDH), au Palais des Nations à Genève, une rencontre sous le thème : "La justice climatique et les droits de l'Homme dans les contextes d'occupation étrangère". La rencontre a été marquée par une large participation de délégations diplomatiques de pays africains, asiatiques et européens, ainsi que d'Amérique latine, soutenant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, outre des militants des droits de l'Homme, des experts et des représentants d'organisations de la société civile. Les interventions ont mis l'accent sur le statut juridique du Sahara occidental, en tant que territoire non autonome soumis à un processus de décolonisation inscrit à l'ordre du jour de



la Quatrième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies. Partant de ce statut juridique, les débats ont abordé la question sahraoui au regard de l'impact de l'occupation marocaine sur le climat et l'environnement naturel du Sahara occidental, souli-

gnant que le pillage des ressources et la dégradation de l'environnement constituent une partie intégrante de la réalité même de l'occupation. Au terme de la rencontre, les intervenants ont souligné que la dégradation de la situation environnementale et le pillage des ressources

au Sahara occidental constituent un prolongement direct de l'occupation du territoire et de la privation du peuple sahraoui de l'exercice de sa souveraineté sur ses ressources et son territoire et de son droit à l'autodétermination, conformément au droit international.

ESPAGNE

L'un des plus grands réseaux de blanchiment d'argent "Dubai Bank" démantelé



La police espagnole a démantelé un vaste réseau de blanchiment d'argent lié à la dite "Dubai Bank", arrêtant 21 personnes dans plusieurs pays, dont 14 en Espagne, et saisissant des avoirs d'une valeur de 20 millions d'euros, ont annoncé mardi des médias. L'opération visait des personnes considérées comme des figures de proue du trafic international de cocaïne et était coordonnée par le Parquet spécial antidroge de la Haute Cour nationale espagnole, d'un leader surnommé "El Tigre" qui dirigeait le réseau avec d'autres cerveaux du crime organisé, depuis Dubaï, aux Emirats arabes unis. L'opération a été menée par l'UDEF (unité de lutte contre la criminalité financière) et l'Udyco (unité de lutte contre le crime organisé et les stupéfiants) de la Police nationale espagnole, avec le concours de spécialistes des forces de police des Pays-Bas, de Bel-

gique, des Etats-Unis et du Royaume-Uni, notamment de la police écossaise. Elle s'inscrivait dans le cadre de la Force opérationnelle d'Europol (OTF) TOKEN, selon les informations avancées par le ministère de l'Intérieur espagnol. Outre les 21 arrestations, 19 mandats d'arrêt internationaux ont été émis, dont sept ont déjà été exécutés. Les enquêteurs ont établi des liens entre le réseau "Dubai Bank" et quatre trafiquants de drogue présumés de premier plan. Dubaï est considérée comme la plaque tournante financière des narcotrafiants. Elle servait de base opérationnelle majeure pour centraliser les profits de la drogue et de centre de commandement pour gérer la logistique avec les clans maritimes.

NORD-OUEST DU CAMEROUN

Un commissaire de police tué et six enseignants enlevés



Un commissaire de police a été tué et six enseignants enlevés mardi lors d'une embuscade dans la région anglophone du Nord-Ouest du Cameroun, ont indiqué des sources sécuritaires. La victime, Mbah Tobie Damase, commissaire de police, se trouvait dans un convoi de responsables administratifs et de membres des forces de sécurité lorsque celui-ci a été pris pour cible par des hommes armés soupçonnés d'appartenir à des groupes séparatistes, selon les mêmes sources. Le convoi effectuait une tournée dans des établissements scolaires afin de s'assurer de la reprise des cours

après la rentrée scolaire, fixée au 7 septembre. Six enseignants ont été enlevés lors de l'attaque et les forces de sécurité poursuivent les assaillants, a indiqué un responsable. Les régions anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest sont en proie à un conflit armé depuis 2017, opposant les forces gouvernementales à des groupes séparatistes qui réclament l'indépendance de ces territoires. Les établissements scolaires et les enseignants ont régulièrement été pris pour cible depuis le début du conflit.

SUD DU LIBAN

L'ONU exprime sa profonde préoccupation face à l'intensification de l'agression sioniste

Le secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, a exprimé sa profonde préoccupation face à l'intensification de l'agression sioniste dans le sud du Liban, en particulier dans la région de Nabatieh et ses environs.

S'adressant à la presse à New York, le porte-parole du Secrétaire général de l'ONU, Stéphane Dujarric, a déclaré que M. Guterres était particulièrement préoccupé par le nombre croissant de victimes civiles résultant des attaques sionistes au Sud-Liban.

Selon M. Dujarric, ces opérations militaires ont contraint les populations à fuir, aggravant leurs souffrances et provoquant des ravages considérables. Le Secrétaire général de l'ONU s'est également dit particulièrement préoccupé par les informations selon lesquelles les frappes aériennes sionistes perturbaient le fonctionnement des hôpitaux, des installations médicales et des institutions publiques dans la région.

M. Dujarric a indiqué que le chef de l'ONU avait également mis en garde contre d'éventuelles restrictions d'accès à l'aide humanitaire essentielle. Il a souligné que les civils et les infrastructures civiles devaient être protégés en toutes circonstances et a affirmé que les attaques contre ces cibles étaient inacceptables.



Le Secrétaire général de l'ONU a appelé l'entité sioniste à cesser immédiatement les hostilités au Sud-Liban et à retirer ses forces du territoire libanais.

Il a affirmé que l'ONU continue de soutenir les efforts visant à mettre fin aux violences, à protéger les civils et à promouvoir une solution durable au conflit. Parallèlement, le Bureau de la

coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) a averti que l'aggravation de la situation pourrait contraindre davantage de personnes à quitter leur domicile. Selon les autorités locales, près de 5 000 familles, soit environ 20 000 personnes, ont été évacuées de la région de Nabatieh la semaine dernière, tandis que

les services de santé sur place sont soumis à une pression croissante.

L'armée d'occupation sioniste poursuit ses opérations au Liban, notamment dans la région sud, car l'accord de cessez-le-feu signé à la mi-juin 2026 n'a pas permis de désamorcer les tensions dans la région.

R.I

MIDDLE EAST EYE

Les Emirats, chef d'orchestre de tous les conflits

La présence des Emirats arabes unis dans plusieurs crises régionales et africaines s'appuie sur des interventions indirectes notamment, en offrant un soutien financier à des acteurs et réseaux locaux influents, devenant, ainsi, le chef d'orchestre de tous les conflits, rapporte le média britannique Middle East Eye. Dans une tribune publiée par l'analyste David Hearst, le média souligne que les Emirats "normalisent un état de guerre permanent au Moyen-Orient". Abou Dhabi est décrit par l'analyste comme "l'acteur du chaos", cherchant à renforcer son influence régionale en s'appuyant moins sur une présence militaire conventionnelle que sur ses moyens financiers, ses capacités aériennes, ses réseaux d'alliés et des acteurs locaux.

Abou Dhabi privilégierait, selon cette analyse,

"des moyens d'intervention plus discrets et indirects" et s'inscrit dans une logique d'acteur qui repose sur une implication durable dans les crises régionales et africaines.

Le média britannique décrit ainsi les Emirats comme un acteur qui aurait recours à trois principaux leviers : le soutien logistique aérien, la fourniture d'équipements militaires à des groupes alliés et l'utilisation d'acteurs non étatiques comme prolongement de sa politique étrangère. Il précise, toutefois, qu'Abou Dhabi ne se limite pas à l'intervention militaire indirecte, mais développe également "une stratégie d'influence internationale" reposant sur les ressources financières et la présence dans les secteurs économiques, sportifs et culturels. Dans son analyse, l'auteur cite certains pays où la main des Emirats a été trempée, en orchestrant

des actions de déstabilisation et d'alimentation de conflits comme au Yémen et au Soudan. Pour l'auteur, cette combinaison entre puissance financière, manœuvres diplomatiques et interventions indirectes permet à Abou Dhabi de jouer un rôle largement supérieur à ce que laisserait supposer la taille de ce petit pays. Les Emirats, poursuit l'auteur, "sont complices de crimes de guerre en s'alliant à l'entité sioniste alors qu'un génocide se déroule à Gaza et en Cisjordanie occupée".

La tribune présente finalement les Emirats comme un acteur qui cherche à transformer ses ressources économiques en capacité d'influence géopolitique, en privilégiant les réseaux, les acteurs locaux et les moyens indirects pour gagner en influence.

R.I

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

Le nouveau président plaide pour la recherche de compromis

Le nouveau président de l'Assemblée générale des Nations Unies, le bangladais Khalilur Rahman, a souligné que le multilatéralisme de l'ONU est "mis à l'épreuve comme jamais auparavant", plaidant pour la recherche de compromis "là où ils restent possibles".

Mardi, peu après avoir prêté serment sur la Charte de l'ONU, le document fondateur de l'Organisation, ce diplomate bangladais de longue date, arrivé pour la première fois aux Nations unies comme délégué en 1985, a reconnu devant la presse que "le multilatéralisme de l'ONU dans son ensemble est mis à l'épreuve comme jamais auparavant". Quarante ans après ses débuts à New York, "le monde a beaucoup changé", a-t-il observé. Le mot d'ordre de Khalilur Rahman,

également ministre bangladais des Affaires étrangères, sera la recherche de terrains d'entente, sans prétendre que toutes les divisions pourront être surmontées. "Je ne suis pas naïf au point de penser que tout peut être résolu rapidement, à l'amiable", a-t-il déclaré. Mais les désaccords persistants, a-t-il ajouté, ne doivent pas empêcher les Etats de rechercher des compromis là où ils restent possibles. M. Rahman entend aussi élargir le cercle. La Charte commence par "Nous, peuples des Nations unies", a-t-il rappelé, elle ne dit pas : "Nous, Etats des Nations unies".

Société civile, médias, entreprises, chercheurs et innovateurs restent, selon lui, trop souvent traités comme des acteurs extérieurs. "Déverrouiller l'ONU" sera donc l'un des objectifs de sa présidence.

Pour Annalena Baerbock, qui cédait après un an la présidence de l'Assemblée à Khalilur Rahman, l'heure n'était pas au requiem. "Malgré ses insuffisances, pas un seul jour, pas un seul pays ne se porterait mieux sans l'ONU", a-t-elle lancé à cette occasion. "Rechercher le consensus doit toujours rester notre ambition", a-t-elle estimé, mais jamais "au détriment du progrès" ni des principes de l'ONU. Malgré les fractures géopolitiques, elle relève que plusieurs textes ont été adoptés avec moins d'une poignée de voix contre, parfois une seule.

Antonio Guterres a repris le même diagnostic à l'ouverture de la 81e session. Le Conseil de sécurité et l'architecture financière internationale "peinent à faire face aux défis du moment", tandis que le droit in-

ternational et les droits humains sont "trop souvent bafoués en toute impunité".

A cela s'ajoutent un "risque d'escalade nucléaire", l'aggravation du "chaos climatique" et des financements humanitaires et de développement qui "se réduisent comme peau de chagrin". Pour le Secrétaire général, qui assistait pour la dernière fois à l'ouverture d'une session de l'Assemblée en sa qualité de chef de l'ONU, la réforme n'est donc plus un exercice de gestion. Le Pacte pour l'avenir et l'initiative de réforme dit ONU 80 doivent, selon lui, permettre de restaurer la capacité d'action d'un système multilatéral dont la crédibilité s'érode à mesure que ses institutions échouent à répondre aux crises.

R.I

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

Quatre Palestiniens tombés en martyrs sous les tirs de l'occupation

Quatre Palestiniens, dont un enfant, sont tombés en martyrs et plusieurs autres ont été blessés sous les tirs des forces d'occupation sionistes dans la bande de Gaza, ont indiqué des sources médicales palestiniennes.

L'enfant Obaida al-Cheikh al-Eid est tombé en martyr mardi après-midi sous les tirs de l'armée d'occupation sioniste dans la zone d'Al-Mawassi, à l'ouest de Khan Younés, dans le sud de la bande de Gaza, selon les mêmes sources.

Le jeune homme Khamis Saad est également tombé en martyr et onze autres Palestiniens ont été blessés, dont certains grièvement, dans une frappe aérienne sioniste ayant ciblé une tente dans le camp de réfugiés de Nousseirat, au centre de la bande de Gaza.

Depuis mardi après-midi, les avions de guerre de l'occupation sioniste ont mené plus de dix frappes aériennes, du nord au sud de la bande de Gaza, visant notamment des habitations, des tentes abritant des déplacés et des terres agricoles, selon des sources locales et des témoins. Depuis l'entrée en vigueur de l'accord de cessez-le-feu en octobre 2025, l'agression sioniste contre la bande de Gaza a fait 1.352 martyrs et 4.511 blessés, selon le ministère palestinien de la Santé.

Le ministère palestinien avait fait état mardi d'un bilan global de 73.658 martyrs et 174.622 blessés depuis le 7 octobre 2023.

SOUDAN

13 morts dans une attaque des FSR au Kordofan

Au moins 13 personnes ont été tuées mardi dans une attaque devant un tribunal d'une ville contrôlée par l'armée au Kordofan-Nord, dans le centre du Soudan, selon une source médicale, qui l'a imputée aux Forces de soutien rapide (FSR). Dans la guerre opposant depuis plus de trois ans l'armée aux FSR, les tirs de drones se sont accrus ces derniers mois, tuant plus d'un millier de civils, selon l'ONU.

La frappe a touché une zone située devant le tribunal de la ville d'Oum Rawaba où des habitants étaient rassemblés pour effectuer des démarches judiciaires et administratives, ont indiqué des témoins à des médias.

"Il y a désormais 13 morts et 22 blessés qui ont été pris en charge à l'hôpital", a indiqué une source médicale au sein de l'hôpital local.

Cette source médicale a imputé l'attaque aux FSR. La ville d'Oum Rawaba, située sur un axe stratégique reliant le centre et l'ouest du Soudan, est restée sous le contrôle de l'armée malgré des attaques répétées des FSR dans le secteur.

R.I

TÉLÉ

VISION



TF1

Le mystère de la chambre jaune

21h10



Larsan mobilise la gendarmerie pour tenter de retrouver Mathilde et son potentiel ravisseur, Max. Contre les ordres de l'inspecteur, Jo et Sainclair décident d'agir et publient un appel à témoins sur les réseaux sociaux.

france.3 La malédiction de Provens

21h10



Renan Thomas, metteur en scène du nouveau spectacle des Rempart est poignardé avec une dague par un comédien déguisé lors d'une représentation. Le capitaine Patrick Robin arrive sur la scène du drame.

61

La chute de la Maison Blanche

21h10



Mike Banning garde du corps du président des États-Unis, n'est pas parvenu à sauver la femme de l'élu au cours d'un accident de la route.

RMC LIFE

Cold Case

20h10



Un psychologue spécialisé dans les affaires judiciaires contacte Lilly Rush pour lui faire part des troubles psychologiques de son patient, Sean, un adolescent de 17 ans.

CANAL+

The Agency

21h09



A la prison d'Esin, Hassan affirme au Corps des Gardiens de la Révolution islamique que Danny est innocente, mais ceux-ci continuent de l'interroger, la soupçonnant d'être une agente chinoise.

TF1

21h10

New York, section criminelle



L'inspecteur Mike Logan vient d'intégrer l'équipe de la section criminelle de New York. Cependant, ce dernier n'apprécie guère d'être relégué au second plan...

PARIS PREMIERE

21h10

Presidio base militaire, San Francisco



Lors d'une patrouille de nuit à Presidio, une base militaire de la ville de San Francisco, un membre de la police surprend des cambrioleurs. Dans la fusillade qui s'ensuit, il est tué par balles.

Cate Blanchett : L'actrice australienne a été désignée lauréate du Nobel des Arts



Et une distinction de plus pour l'actrice australienne Cate Blanchett, qui fait partie des lauréats du Praemium Imperiale 2026, une récompense considérée comme le Nobel des Arts.

Ce prix, créé en 1988 par la Japan art association, est décerné dans cinq catégories (peinture, sculpture, arts vivants et cinéma, musique, architecture) et doté de 15 millions de yens (environ 83.000 euros).

Cate Blanchett, 57 ans, est « l'une des actrices les plus reconnues de sa génération » et « a mené une brillante carrière au théâtre, au cinéma et à la télévision », a rappelé le jury.

Celle qui a joué dans The Aviator (2004), Blue Jasmine (2013), Carol (2015) ou encore Tár (2022) est également productrice et a créé un fonds pour soutenir les cinéastes réfugiés ou déplacés. En peinture, le Praemium Imperiale revient à l'Américaine Jenny Holzer, 76 ans, qui utilise le texte comme principal mode d'expression, dans des affiches, panneaux électroniques, projections lumineuses, etc.

En sculpture, le jury a récompensé le Britannique Andy Goldsworthy, 70 ans, qui travaille sur les effets du temps, sur la relation entre l'Homme et la terre, ou sur la beauté liée à la perte et à la régénération.

Autre lauréat, l'architecte polono-américain Daniel Libeskind, 80 ans, qui a dessiné musées (comme le Musée juif de Berlin, inauguré en 2001), salles de concert, centres de congrès, campus universitaires... Il a aussi été le maître d'œuvre du réaménagement du World Trade Center en 2003, indique le jury.

Enfin, pour la catégorie musique, le chef d'orchestre Herbert Blomstedt, qui sera centenaire l'an prochain, né en Suède et naturalisé américain, est récompensé pour sa carrière de direction. La cérémonie de remise des prix est prévue le 28 octobre 2026 à Tokyo.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.bran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 028 53 59 96
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

DETTE

Le frigo, l'euro et le plan B

ÇA COMMENCE AVEC UNE HISTOIRE DE FRIGO. ÇA SE POURSUIT AVEC UN FUMET DE PLAN B. QUESTION : COMMENT PASSE-T-ON DE L'UN À L'AUTRE ? D'ABORD L'ÉLECTROMÉNAGER — ET RÉSUMÉ DES ÉPISODES PRÉCÉDENTS.

Par Frédéric Lordon*

Jean-Luc Mélenchon voit ce que tout le monde peut voir : le Système européen de banques centrales (SEBC) détient 20 % de la dette publique française ; rien n'est plus simple que de les annuler : il y suffit d'un trait de plume — plus précisément un acte de création monétaire (c'est pareil). Et c'est toujours ça de moins. Attention tout de même à bien lire les métaphores électroménagères : le « frigo » de la tribune des économistes ne parle que de « mettre de côté », c'est-à-dire de simplement retirer des titres publics de la circulation des marchés secondaires où ils contribuent ordinairement au pouvoir normatif et disciplinaire des investisseurs. Les nouvelles émissions n'en continueraient pas moins d'en enregistrer les verdicts — avec leurs conséquences sur les taux d'intérêt. Parler d'annulation, ce que ne fait d'ailleurs pas la tribune, est une autre affaire. La preuve, on change de rayon : non plus le frigo mais l'incinérateur.

La controverse avait déjà eu lieu à l'occasion des dettes Covid. Sans surprise, les mêmes arguments font leur retour. On oppose par exemple (Olivier Blanchard) que la Banque de France... c'est nous ! Si nous lui infligeons les pertes d'une annulation de dette, nous nous faisons du mal à nous-mêmes, inconscients que nous sommes — techniquement : du fait de cette perte, la Banque de France fera moins de profit et à due concurrence versera moins de dividendes à l'État, qui reperdra donc d'un côté ce qu'il croira avoir gagné de l'autre. Mais de quoi parlons-nous quand nous disons « la Banque de France, c'est nous » ? Et peut-on consolider aussi facilement les bilans de la banque centrale et de l'État, comme si la banque centrale était un agent de « même statut » que l'État ? La Banque de France n'est pas un agent ordinaire, elle est même un agent absolument extra-ordinaire, en ceci qu'elle a le pouvoir de monétiser elle-même, ipso facto, ses propres pertes — c'est la partie de « nous » très dérogatoire du droit commun, potentiellement assez sympa (dangereuse également si on n'y prend pas

garde). Aussi ceux qui, dans le même registre, parlent de la dramatique éventualité d'avoir à la « re-capitaliser » passent-ils tout autant à côté de l'exceptionnalité même de la banque centrale, et des propriétés fondamentales de la monnaie et de la création monétaire qui soutiennent cette exception.

On se demande en tout cas à quoi rime une tribune qui, contrairement à ce que lui font dire certains de ses détracteurs, se garde bien de parler d'annulation, et prend grand soin d'en rester à l'étape du frigo. Ceci alors même qu'au moment où nous parlons, la banque centrale détient 20 % de la dette française, ce qui signifie que le frigo est déjà en marche — et que la porte à enfoncer était assez ouverte. Avouons qu'on fait un peu le nigaud, et qu'on sait très bien quelle est l'utilité de la tribune — grande — : en appeler sans trop le dire, non pas au frigo déjà là, mais à un plus grand frigo, et surtout — c'est là le point crucial — poser dans toute sa généralité le principe de soustraction de la dette à la circulation des marchés pour desserrer leur pouvoir de coercition, afin de donner à ce principe des applications de plus en plus amples — et variées.

Étrangement, le droit européen n'est pas si uniment adverse en matière de financement des déficits. Certes l'article 123 stipule que les banques centrales du SEBC n'ont pas le droit d'ouvrir des crédits aux Trésors nationaux, de même que leur est interdite l'acquisition directe de leurs instruments de dette. Comme souvent, l'essentiel est caché dans les détails, en l'occurrence dans un mot : « directe ». L'article 123 pose que les banques centrales n'auront pas le droit de se présenter sur le marché primaire de la dette publique, c'est-à-dire à l'émission — manière d'éviter le face-à-face Trésors/banques centrales, et de maintenir la médiation des marchés obligataires. Ne les empêche en revanche d'intervenir dans les marchés secondaires, pour y conduire des opérations de rachat de titres publics — autrement la présente controverse du frigo n'aurait même pas lieu d'être. Rien ne détermine non plus, et c'est là un point tout à fait capital, ce qu'elles

peuvent, ou ne peuvent pas faire de ces titres publics une fois qu'elles les ont rachetés. En particulier, rien ne leur interdit formellement de « les mettre au feu », c'est-à-dire de les annuler. Étonnante lacune, dont on s'étonne qu'elle ait échappé aux Allemands. Le fait est là en tout cas : sur le traitement des titres publics rachetés par le SEBC, il y a un vide juridique. Un vide juridique, c'est une marge d'indétermination, ouverte à la lutte politique pour la résoudre dans un sens ou dans un autre. Se pourrait-il qu'on puisse passer du frigo à l'incinérateur ?

En l'état, toutes les institutions européennes se cabrent uniment devant pareille perspective. Qui peut imaginer amener la Banque centrale européenne (BCE) germanisée, la Commission, l'Allemagne elle-même à tolérer que le vide juridique soit comblé d'une manière qui violente à ce degré l'esprit de toute la construction monétaire européenne : il n'y aura pas de financement monétaire des déficits. La lutte pour faire pencher l'article 123 du bon côté, pour lui adjoindre un 123bis qui précisera dans quelles conditions macroéconomiques et dans quelles proportions des dettes publiques pourraient être annulées par la BCE, promet d'être épineux.

« L'Europe des compromis », ou le Pays de la Reine des neiges Il paraît qu'il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre. C'est donc le moment où l'on voit se dessiner la stratégie de la FI, évoquée comme en passant par Clémence Guetté lors de son passage sur France Inter, confirmée à sons de trompe par Matthieu Pigasse : on va négocier — des « nouvelles règles », même si, pour l'heure on ne précise pas trop lesquelles, donc quel sera le périmètre de la négociation. En tout cas nous n'irons pas comme ces malheureux Grecs, corde au cou, avec pour seule ressource d'espérer un mélange de rationalité et de bonne volonté de la part de nos interlocuteurs. Non, on va négocier en tendant le rapport de force par la constitution d'une coalition interne à l'Union européenne (UE) en faveur d'une modification des règles, en l'occurrence d'une lecture accommodante de

l'article 123, et d'autres choses encore — après tout, bien d'autres États ont intérêt au frigo, et même à ce qu'on demande à la BCE de racheter le modèle au-dessus, et même qu'on lui adjoigne l'incinérateur.

La « négociation », c'est peu dire que Matthieu Pigasse y croit très fort : « C'est ainsi que l'Europe s'est toujours construite : par des débats, des négociations, des crises, des compromis et des changements de règles ». Informons-le pourtant que l'UE n'a pas pour projet de fusionner avec le Royaume de Narnia ou le pays de la Reine des Neiges. Disons-lui même un peu rudement ceci : cette stratégie n'a rigoureusement aucune chance. Pour continuer de croire à la légende européenne des discussions, des négociations et des compromis, il faut n'avoir pas compris que la monnaie unique n'a pas été « une étape de plus » dans la construction européenne, mais qu'elle a été une étape qualitativement tout autre, irréversible — sauf explosion —, et radicalement hétérogène à celles qui ont précédé : l'étape de l'abandon de souveraineté en la double matière cruciale de la monnaie et des finances publiques. Les Allemands, eux, n'ont pas manqué d'en mesurer toute la portée, politique au plus haut point. C'est bien pourquoi ils ne s'y sont engagés qu'à la condition expresse d'une construction qui respecterait en tout leurs principes, considérés comme des infrangibles radicaux. Il s'est trouvé que ces principes étaient ceux mêmes de l'air du temps néolibéral, et plus exactement ordolibéral. Aussi ont-ils été adoptés avec enthousiasme dans un mélange d'aveuglement, de bêtise et de complicité idéologique par les autres États membres — la France en tête, avec toute la béatitude dont le socialisme de gouvernement était capable. Il s'agit d'avoir ces données fondamentales bien en tête pour se persuader que jamais l'Allemagne, et tout son bloc avec elle, n'acceptera la moindre entorse sérieuse à ses principes auxquels, après-guerre, elle a donné une valeur existentielle.

*In Le Monde diplomatique
du 31 août 2026

EN NOVEMBRE PROCHAIN À L'UNIVERSITÉ MOULOUD MAMMERI DE TIZI OUZOU

Un Colloque national sur les Pratiques et les enjeux de la traduction institutionnelle en Algérie

Un colloque national portant sur le thème: "Pratiques et enjeux de la traduction institutionnelle dans l'Algérie multilingue", se tiendra Les 2 et 3 novembre 2026 à l'Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou. Dans l'appel à communication lancé par l'Université Mouloud Mammeri, les organisateurs indiquent que les participants, chercheurs et spécialistes en traduction, langues, droit et sciences sociales, devront ouvrir un débat académique sur le rôle de la traduction institutionnelle pour assurer la communication officielle et consolider le multilinguisme au sein de la sphère publique algérienne.

Ce colloque universitaire est organisé à un moment où la traduction constitue un levier fondamental de communication officielle entre l'État, les institutions et les citoyens, notamment dans les contextes caractérisés par le plurilinguisme et la diversité socioculturelle à l'image de l'Algérie. C'est une opération qui relève d'un processus complexe où se croisent enjeux terminologiques, juridiques, idéologiques et identitaires.

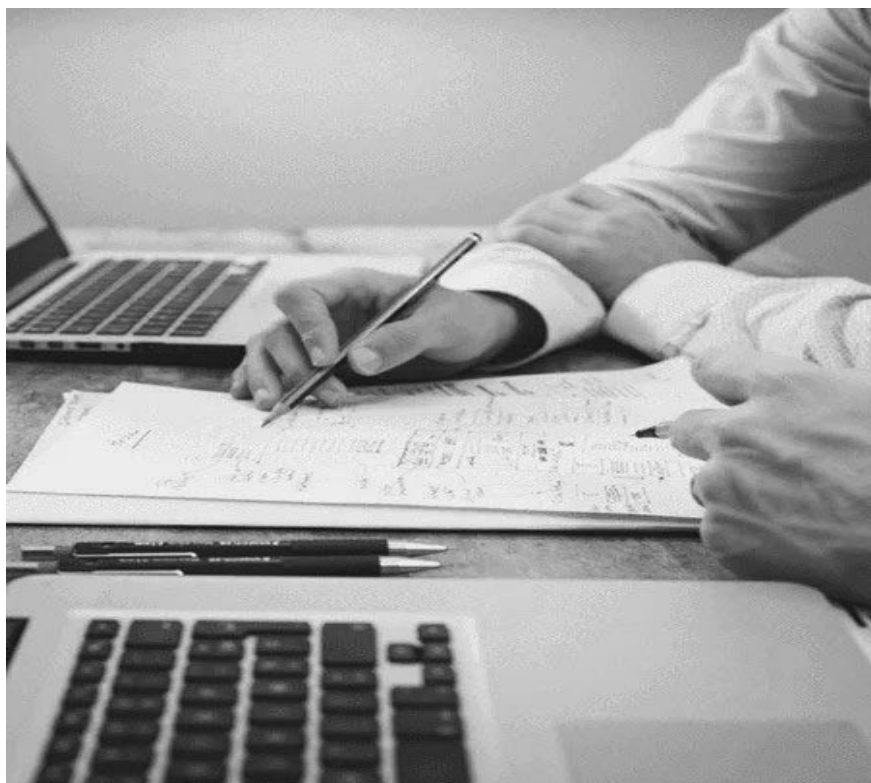
Selon les organisateurs, ce colloque se veut justement un espace de réflexion sur les fondements théoriques de la traduction institutionnelle et l'examen des pratiques professionnelles et des difficultés rencontrées sur le terrain et ainsi réfléchir aux enjeux terminologiques, juridiques et sociopolitiques dans l'objectif de promouvoir la recherche et la formation dans le domaine de la traduction institutionnelle et favoriser les échanges interdisciplinaires entre linguistique, traductologie, droit et sciences sociales. Il s'agira également de mettre en lumière les apports des nouvelles technologies (outils de l'IA, bases terminologiques, traduction automatique institutionnelle) et d'interroger leur impact sur la qualité, l'éthique et l'avenir de la traduction.

Elle soulève des problématiques fondamentales liées à la fidélité au texte source, à l'équivalence fonctionnelle, à la normalisation terminologique, mais également à la responsabilité du traducteur face aux effets produits par le texte traduit dans l'espace public.

Laghoutat : Recensement des manuscrits détenus par les particuliers pour préserver le patrimoine

Une large campagne de recensement des manuscrits détenus par les particuliers a été lancée par la bibliothèque principale de lecture publique Cheikh Bachir El-Ibrahimi de Laghouat, dans le cadre des efforts visant à valoriser et préserver le patrimoine manuscrit, en tant qu'élément de la mémoire nationale. L'initiative s'inscrit dans le cadre des démarches de recensement et d'identification des manuscrits détenus par les familles, les chercheurs et autres acteurs intéressés, leur authentification et intégration de leurs données parmi le fonds documentaire manuscrit national, de sorte à le sauvegarder et le préserver de toute détérioration et le mettre à la disposition des chercheurs, étudiants et passionnés de lecture. Et de préciser que l'opération comprend la collecte d'informations liées aux manuscrits existants dans différentes régions de la wilaya, et le scannage de leurs contenus, avant de restituer les manuscrits à leurs propriétaires, avec pour objectif de sauvegarder le patrimoine manuscrit et le léguer aux générations futures. Pour ces motifs, la bibliothèque principale de lecture publique invite les citoyens détenant des manuscrits ou des documents anciens de valeur scientifique et historique, à prendre contact avec ses services et leur permettre de scanner et authentifier ce fonds manuscrit, en les assurant que leurs documents leur seront restitués.

R.C



Au-delà de ses aspects techniques, la traduction institutionnelle s'inscrit dans un champ éminemment sociopolitique. Elle reflète les rapports de pouvoir entre les langues, les politiques linguistiques de l'État et les choix idéologiques sous-jacents à la production des discours officiels. Traduire une langue, c'est aussi lui accorder une visibilité, une légitimité et une fonction dans l'espace public. Dans ce sens, la traduction institutionnelle peut être perçue comme un outil de démocratisation de l'accès à l'information, mais aussi comme un indicateur de reconnaissance symbolique des communautés linguistiques. Elle participe également à la construction du lien citoyen et à la consolidation de la cohésion sociale.

Les débats de ce forum s'articuleront autour de cinq axes. Le premier portera sur la traduction institutionnelle et cadres théoriques. Le

deuxième sera consacré à la terminologie et la normalisation. Le troisième concernera la valeur juridique des textes traduits, en particulier la traduction des lois, décrets et règlements, les responsabilités du traducteur institutionnel et son statut professionnel. Le quatrième axe explore le multilinguisme et les politiques linguistiques à travers la traduction institutionnelle dans le contexte algérien multilingue. Le cinquième portera autour de la Formation, pratiques professionnelles et technologies institutionnelles.

La professeure Lydia Guerchouh, doyenne de la Faculté des Lettres et des Langues, présidera le colloque. Le comité scientifique a fixé le 15 octobre 2026 la date limite de soumission des propositions de communication. Les articles feront objet de la publication d'un ouvrage collectif.

N.H

Du 26 septembre au 5 octobre prochain : La plateforme numérique nationale "Kutubuna" sera lancée

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé, mardi dans un communiqué, le lancement de la plateforme numérique nationale "Kutubuna", visant à promouvoir l'échange et le partage de livres et à encourager la lecture. Lancée sous le slogan "Une seconde vie à nos livres", cette plateforme vient en préparation de l'organisation du Festival national du livre lu, prévu du 26 septembre au 5 octobre prochain.

Cette plateforme se veut un "espace interactif" à même de "promouvoir l'échange et le partage de livres, et encourager la lecture", en offrant aux lecteurs et aux passionnés du livre à travers l'ensemble du territoire national la possibilité de proposer des livres et des ouvrages en vue de les échanger, de les offrir ou encore d'acquérir des titres rares, selon les organisateurs. A cette occasion, le ministère de la

Culture et des Arts a appelé les intellectuels, les écrivains, les lecteurs, les étudiants, les clubs de lecture et les acteurs associatifs à rejoindre cet espace et à introduire les titres de leurs ouvrages en vue de les échanger, via la plateforme dédiée aux inscriptions : <https://kutubuna.servicesculture.dz/>.

R.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Jeux Olympiques à Los Angeles. II. L'année de la déclaration d'indépendance des Etats-Unis. III. On coche 5 numéros au loto, mais sur combien de numéros en tout ? Un multiple de 17. IV. Un gros modèle de la gamme Peugeot. V. Carré de 11. VI. Compte à rebours.

VERTICALEMENT

1. Cette année marque la fin définitive de l'esclavage en France. 2. Certains disent "nonante". 3. Nombre de cases dans une grille de sudoku. Nombre total de commandements dans la Torah. 4. Année de la chute de l'empire romain, qui marque traditionnellement le début du Moyen-Âge. Un chiffre qui rappelle les flics. 5. Le nombre total de cartes au jeu de tarot. Une équipe de football au complet. 6. En mètres, la longueur d'un mile anglais.

Grille muette N° 1113

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Quelle poire celle-là !2 N'ont pas leur place dans une histoire d'O.3 Etait stupéfiant.4 Abaisaient les voiles.5 Discours emphatique de Churchill.- Fermés.6 Change au bon vieux temps.7 Métal de transition.- Portugaise en Angleterre.8 Indique en temps voulu.9 Des motifs sur une feuille.10 Mots).

Verticalement

1 Arbres de la veuve.2 Fait l'âne...3 Font la boule.- Possessif.4 Brille dans le ciel.- Île.5 Ville italienne ou espagnole.- Propre sur lui.6 Près de Savone.- Critique de cinéma.7 Héros de la Bérézina.- Rituel hindou.8 Finissent par trouver l'agglomération.- Couvre le pot de rose !9 Un papillon.- Le plancher des vaches.10 On y trouve Le Bonhomme.- Sorte de pot à lait.

Mots croisés grille N° 1113

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Convolvulacées.2 Psittacidé.3 Référentiels particuliers.4 Alcôve.- Ville néerlandaise.5 Ville indonésienne.- Vieille espèce.6 Hommes du Désert.- Métal de transition.7 Sont au coeur d'acier.8 Commune italienne.- Fête indienne.9 Forcent à ralentir.10 Composant de collyre.- Adverbe.

Verticalement

1 Voient des glands toute la journée !2 Peuvent payer rubis sur l'ongle.3 N'est pas radié.4 Dans le Queensland.- Dans le Cher, doublement...5 Saint-Loup appelait-il ce roi ainsi ?- D'un auxiliaire.6 Nous font voir des éléphants bleus !- Z ou Louis XV.7 Bâtiment de débarquement.- Pain à cacheter.8 Est monté à l'envers.- Langue asiatique.9 Spirochètes.10 Apiacées.- Conjonction.

Les cours de pétrole en hausse, le Brent à plus de 100 dollars

Les cours de l'or noir étaient en hausse, hier, dans un marché porté par le développement des tensions géopolitiques au Moyen-Orient. Dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en novembre, gagnait 2,79% à 100,65 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediaire, pour livraison en octobre, s'échangeait en hausse de 2,28% à 95,15 dollars.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

2 morts et 240 blessés en 24 heures

Deux personnes sont décédées et 240 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile.

Par ailleurs, dans le cadre du dispositif de surveillance des plages, la Protection civile a effectué 421 interventions ayant permis de sauver 274 personnes de la noyade, de prodiguer des soins de première urgence à 128 autres et d'évacuer 16 personnes vers les structures sanitaires locales, ajoute le bilan, déplorant toutefois le décès par noyade en mer de deux personnes dans les wilayas de Boumerdes et de Skikda. S'agissant du dispositif de lutte contre les incendies

de forêt et de récolte, la Protection civile est intervenue pour l'extinction de 16 incendies du couvert végétal dans plusieurs wilayas.

34E ÉDITION DE LA FOIRE INTERNATIONALE DE DAKAR

Les opérateurs économiques algériens invités à y participer

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé, mardi dans un communiqué, l'ouverture des inscriptions pour les entreprises et sociétés algériennes productrices et exportatrices souhaitant participer à la 34e édition de la Foire internationale de Dakar (FIDAK), prévue du 10 au 16 décembre prochain. La participation des entreprises algériennes à cet événement s'inscrit

Météo

Alger	33	Tizi Ouzou	31
Tiaret	32	Béjaïa	33
Constantine	30	Oran	32

Jeudi 10 Septembre 2026

SALON INTERNATIONAL DU COMMERCE DES SERVICES EN CHINE

L'Algérie participe virtuellement

L'Algérie participe, depuis hier, à travers un pavillon virtuel, au Salon international du commerce des services en Chine, organisé par le ministère chinois du Commerce et la municipalité de Pékin, a indiqué un communiqué de l'Office national du tourisme (ONT). La même source a précisé que, « dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'action de l'Office national du tourisme, visant à promouvoir la destination touristique algérienne à l'échelle internationale, et en s'appuyant sur les outils de promotion numérique, l'Algérie participe pour la septième fois consécutive au Salon international du commerce des services en Chine (CIFTIS 2026), organisé par le ministère chinois du Commerce et la municipalité de Pékin du 9 au 13 septembre en cours ». La participation algérienne à cet événement se fera « à travers le pavillon virtuel, qui comprend

une sélection variée de photos et de vidéos mettant en valeur la richesse et la diversité de la destination touristique algérienne, à travers la présentation du patrimoine culturel, des us et coutumes, de la gastronomie et de l'artisanat traditionnel ». Cette participation constitue également « une occasion privilégiée de renforcer la présence touristique de l'Algérie à l'échelle mondiale et témoigne de l'engagement de l'Office national du tourisme à suivre les dernières évolutions en matière d'outils numériques de promotion touristique ». Les personnes intéressées peuvent « visiter le pavillon virtuel algérien via le lien : <https://2d.ciftis.org/wechat/store.html?custId=ONTALGERIA&applyId=5042>, afin de découvrir le charme de l'Algérie et sa diversité », a ajouté le communiqué.

UNION DES CONSEILS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX ARABES'

Boukhari préside une conférence sur le Nouveau Pacte pour la Méditerranée

Le président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Mohamed Boukhari, a présidé, mardi, en sa qualité de président de l'Union des Conseils économiques et sociaux arabes et des institutions similaires, une conférence arabe consacrée à l'examen du Nouveau Pacte pour la Méditerranée, organisée par visioconférence, indique un communiqué du Conseil. Ont pris part à cette conférence, qui s'inscrit dans le cadre du Plan d'action de l'Union pour l'année 2026, les présidents et représentants des Conseils

économiques et sociaux arabes et des institutions similaires des pays membres, ainsi que des représentants de l'Organisation arabe du travail (OAT), des experts et des universitaires, qui ont enrichi le débat sur la teneur du Nouveau Pacte pour la Méditerranée, a précisé la même source. Le Nouveau Pacte pour la Méditerranée est un document lancé par l'Union européenne en octobre 2025, afin de renforcer les relations de coopération avec les pays du sud de la Méditerranée.

M'SILA

Une secousse tellurique frappe la wilaya

Une secousse tellurique a été enregistrée dans la soirée de mardi 8 septembre 2026, dans la wilaya de M'Sila. D'une magnitude de 2,7 degrés sur l'échelle de Richter, elle s'est produite vers 18 h 37. L'épicentre de la secousse a été localisé à 11 kilom-

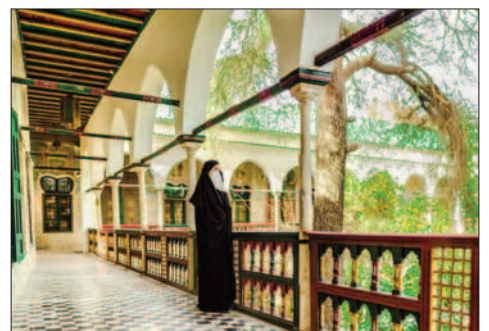
ètres au nord. Aucun dégât humain ou matériel n'a été signalé à la suite de ce tremblement de terre. Les services de la Protection civile ont appelé les citoyens à les contacter en cas d'urgence, en composant le numéro vert 1021 ou le numéro de secours 14.

LA NATION

PALAIS DU HADJ AHMED BEY (CONSTANTINE)

Accueil de près de 15.000 visiteurs au cours du premier semestre

Le Musée public national des arts et expressions culturelles traditionnelles « Palais du Hadj Ahmed Bey », à Constantine, a accueilli, durant le premier semestre de l'année 2026, près de 15 000 visiteurs et touristes, parmi lesquels des visiteurs venus de différentes wilayas du pays ainsi que des touristes étrangers, a indiqué, hier, la cheffe du département de la conservation, de l'inventaire et de la restauration du même musée, Nour El Houda Chergui. Elle a précisé que ce nouveau chiffre témoigne de l'intérêt croissant pour ce monument et du renforcement de son statut de destination culturelle et touristique attirant des visiteurs tant de l'intérieur du pays que de l'étranger. Elle a souligné que le nombre de visiteurs de ce monument historique, classé au patrimoine culturel national, a connu une « hausse notable » par rapport à la même période des années précédentes. Elle a ajouté que cette affluence est le fruit du travail continu accompli par les employés et les cadres du musée, en coordination avec les autorités locales et les différents partenaires des secteurs culturel et touristique, afin d'améliorer les



conditions d'accueil du public et de renforcer la présence du patrimoine algérien aux niveaux national et international. Mme Chergui a rappelé qu'au cours de la même période en 2024, près de 11 844 visiteurs avaient été enregistrés, tandis que le palais avait attiré, durant le premier semestre 2025, un total de 13 626 visiteurs. Le public du musée est composé notamment d'étudiants universitaires, de touristes intéressés par le patrimoine ottoman ainsi que de créateurs de contenu numérique. Constantine attire également des visiteurs étrangers venus de plusieurs pays, notamment des États-Unis d'Amérique, d'Italie, de Chine, de Pologne, de Grèce, d'Austra-

lie, de Russie, du Canada, du Japon et de Jordanie. Ces visiteurs manifestent un intérêt particulier pour la découverte de l'architecture ottomane du palais ainsi que pour les fresques murales qui retracent le voyage d'Ahmed Bey vers les Lieux saints et mettent en valeur les itinéraires culturels et historiques de la ville, selon la même source. Les catégories de visiteurs accueillies par le musée comprennent également les élèves, dans le cadre de sorties pédagogiques, a-t-elle souligné. Le palais accueille également des délégations officielles ainsi que des chercheurs universitaires intéressés par l'étude du zellige, du bois sculpté et des fresques murales.

PRÉOCCUPATIONS DES ASSURÉS SOCIAUX TOUCHÉS PAR LES INCENDIES

La CNAS lance le numéro vert "3010"

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a mis le numéro vert "3010" à la disposition des assurés sociaux et de leurs ayants droit touchés par les incendies enregistrés dans certaines wilayas, afin de prendre en charge leurs

préoccupations, a indiqué, hier, un communiqué de la Caisse. La CNAS met le numéro vert 3010 à la disposition des assurés sociaux et de leurs ayants droit touchés par les incendies enregistrés dans certaines wilayas du pays, pour prendre en charge leurs préoccupa-

tions liées à la sécurité sociale", a précisé la même source. La Caisse avait récemment réaffirmé la poursuite de ses efforts sur le terrain pour assurer une prise en charge urgente des citoyens sinistrés des incendies dans les wilayas concernées.